



# LE CHASSEUR ARDENNAIS



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA  
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION  
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles  
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION  
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies  
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardenais, Arlon

*41.06.70 Ann 1/2*

**Dimanche 27 avril 1986**

## HABAY-LA-NEUVE



## CONGRES NATIONAL

# LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS REGIONALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marcel LEURIS  
Rue du Penitencier 15  
5406 Waha  
Tél. (084) 31 53 45

## PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT  
Rue Gabrielle 59, Bte 2  
1180 Bruxelles  
Tél. (02) 345 01 32

## VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

Joseph ANDRE  
Rue des Morsoux 10  
6570 Gouvy  
Tél. (090) 51 73 73

Jean GOFFART  
Rue des Rogations 86  
6900 Saint-Hubert  
Tél. (061) 61 19 56

Marcel JACQUES  
Rue d'Orval 22  
6820 Florenville  
Tél. (061) 31 31 12

Georges GILSOUL  
Rue de Bruxelles 60  
5000 Namur

## SECRETAIRE NATIONAL:

François GUIOT  
Boulevard Léopold III 19, Bte 13  
1030 Bruxelles  
Tél. (02) 216 78 79

## TRESORIER NATIONAL:

Fernand CROCHET  
Rue de Bastogne 171  
6700 Arlon — Tél. (063) 22 73 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle: 000-0344969-37

## TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:

Charles GRIMONSTER  
Rue de Ville 41, 6700 Arlon  
Tél. (063) 22 44 68

## ADMINISTRATEURS:

### Administrateur du bulletin:

Albert GUSTIN  
Rue des Fusillés 21  
1340 Chignies-LN  
Tél. (010) 41 03 31

## Administrateurs-Conseillers:

Jacques ARNOULD  
Tulpenaan 30  
1900 Overjise  
Tél. (02) 657 07 06

Colonel e.r. Louis MARLIERE  
Avenue Henrijean 15  
4880 Spa  
Tél. (087) 77 18 84

Colonel e.r. René MOINY  
Bosmont 4  
5340 Gagegnies  
Tél. (083) 67 72 18

## Délegués des sections:

Emile ANSELME (Huy)

Marcel ANTON  
Avenue Baron Fallon 13  
5000 Namur

Jean BRICART (Liège)

Kléber CADY (Eeastogno)

Roscius CATIN (Vielsalm)

Joseph COLARD (bouillon)

Auguste COLLE (Brabant)

Emile COLSON (Betrix)

Colonel e.r. Arthur DERILLE

Rue du Gibet 4

6741 Vavoe (Ealle)

Tél. (063) 45 50 87

Roger FRANÇOIS (Florenville)

Joseph LABIOUSE (St-Hubert)

Lucien MASSIN (Virton)

Joseph MOUZON (Neufchâteau)

Désiré PIRLOT (Marche)

Victor SELECK (Erezee)

Jean SIBENALER (Arlon)

Léon SPOIDENNE (Athus)

Donia WIDART (Houffalize)

5395 Chevogne

Tél. (083) 21 17 50

## SECTIONS REGIONALES

### ARLON

C.C.P. 000-0980649-62

#### Président:

Jean SIBENALER

Rue de Dekirch 128, 5700 Arlon

Tél. (063) 22 20 93

#### Secrétaire:

Alphonse COLLETTE

Rue de la Libération 5, 6702 Attert

Tél. (063) 22 29 81 (privé)

#### Tresorier:

Nicolas SIBENALER

Avenue de Longwy 65, 6700 Arlon

### ATHUS - MESSANCY - AUBANGE - SELANGE - HALANZY

C.C.P. 000-0701206-90

#### Président:

Léon SPOIDENNE

Rue du Panorama 7, 6790 Athus

Tél. (063) 37 91 98

#### Secrétaire:

André PERIN

Rue de l'Athénée 6, 6790 Athus

Tél. (063) 37 51 59

#### Tresorier:

Jacky GERSON

Rue de Rodange 12, 6790 Athus

Tél. (063) 37 91 13

### BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SURE

C.C.P. 000-0240928-77

#### Président:

Kléber CADY

Avenue de l'Indépendance 2

6650 Bastogne

Tél. (062) 21 37 63

#### Secrétaire:

Louis ZINIE

Avenue Roi Baudouin 39

6650 Bastogne

Tél. (062) 21 17 79

### BERTRIX - PALISEUL

C.C.P. 000-0380547-16

#### Président:

Eduard KLELS

Grande-Place 22, 6800 Bertrix

Tél. (061) 41 13 89

#### Secrétaire-Tresorier:

Emile COLSON

Champs Simon 275B

6803 Herbeumont

Tél. (061) 41 10 76

### BOUILLON

C.C.P. 000-0512130-20

#### Président:

Roger HARDY

Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon

Tél. (061) 46 67 06

### Secrétaire:

Joseph COLARD

Rue Georges Lorand 21

6830 Bouillon — Tél. (061) 46 75 14

#### Tresorier:

Clément DRAPER

Rue Au-Dessus-de-la-Ville 9

6830 Bouillon — Tél. (061) 46 62 34

### BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35

#### Président:

Albert GUSTIN

Rue des Fusillés 21

1340 Chignies-LN

Tél. (010) 41 03 31

#### Secrétaire:

Eugène WAUTERS

Rue du Katanga 20

1190 Bruxelles — Tél. (02) 378 24 11

#### Tresorier:

Auguste COLLE

Rue Le Tiliem 9

1040 Bruxelles — Tél. (02) 736 23 64

### EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94

#### Président:

Victor SELECK

Centre n° 42

6684 Dochamps

Tél. (085) 41 11 30

#### Secrétaire-Tresorier:

Roger THIRION

Rue de Davantave 62

6684 Dochamps — Tél. (084) 44 40 02

### ETALLE - HABAY - TINTIGNY

C.C.P. 000-0323962-44

#### Président:

Odon BCDEUX

Quais 8 - 6733 Houdeumont

Tél. (063) 41 11 30

#### Secrétaire:

Leon POSTAL

6735 Fraïn (Ste-Marie s/Semois)

Tél. (063) 45 51 87

#### Tresorier:

Jacques RICHARD, r. Ridé 20, Harinsart

6730 Marbehan — Tél. (063) 41 15 97

### FLORENVILLE

C.C.P. 000-0804397-88

#### Président:

Roger FRANÇOIS

Grand-Rue 15, 6820 Florenville

Tél. (061) 31 10 44

#### Secrétaire:

Joseph BACK

Rue d'Orval 15, 6820 Florenville

Tél. (061) 31 13 20

#### Tresorier:

Marcel JACQUES

Rue d'Orval 22, 6820 Florenville

Tél. (061) 31 31 12

### HOUFFALIZE

### CINEY - GEDINNE

C.C.P. 000-0762137-08

#### Président:

Joseph ANDRE

Rue des Morsoux 10 - 6670 Gouvy

Tél. (080) 51 73 73

#### Secrétaire-Tresorier:

Pierre HONNAY

Rue du Fonteny 9d - 6670 Cherain

Tél. (080) 51 72 20

### HUY

C.C.P. 000-0718609-15

#### Président:

Emile ANSELME

Rue Sainte-Yvette 109, 5200 Huy

Tél. (085) 21 25 43

#### Secrétaire-Tresorier:

Albert DESSAMBRE

Rue Victor Martin 4, 5250 Artheim

Tél. (085) 21 46 88

### LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62

#### Président:

Jean BRICART

Rue des Châlets 5

4220 Jemeppe (Seraing)

Tél. (041) 33 34 29

#### Secrétaire:

Marcel MOUSSOUX

Rue des Gerêts 20, 4111 Flémalle-Grande - Tél. (041) 33 85 31

#### Tresorier:

Fol CHARLIER

Rue de Bierstet 51

4330 Grâce-Hollogne

### MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35

#### Président:

Désiré PIRLOT

Route de Hologne, 5406 Waha

Tél. (084) 31 16 54

#### Secrétaire-Tresorier:

Emile DUJON

Rue Hubert Gouverneur 12

5400 Marche-en-Famenne

### NAMUR

C.C.P. 000-0364057-16

#### Président:

Georges GILSOUL

Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur

#### Secrétaire:

Hanni BOUCHAT

Rue Grande 52, 5180 Godinne

Tél. (082) 61 23 03

#### Tresorier:

Leopold MISSON

Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy (Jemeppe-sur-Sambre)

Tél. (071) 78 97 60

### NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12

#### Président:

Joseph MOUZON

Rue de l'Eglise 50

Les Fossés

6730 Assenois

Tél. (063) 43 31 34

#### Secrétaire-Tresorier:

Théo LEDENT

Route de St-Pierre 11

6500 Libramont

Tél. (061) 22 24 77

### SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0890173-20

#### Président:

Jean GOFFART

Rue des Rogations 86

6800 Saint-Hubert

Tél. (051) 81 19 56

#### Secrétaire-Tresorier:

Joseph LABIOUSE

Rue de Home 24

6900 Saint-Hubert

Tél. (061) 51 15 42

## LE FANATISME LINGUISTIQUE

En l'état présent de nos institutions, la Cour d'Arbitrage ne pouvait — hélas! — qu'annuler le décret de la Communauté française lui permettant d'agréer et de subsidier des écoles francophones en Flandre. Il ne fallait pas être grand juriste pour constater que, ce faisant, la Communauté française empiétait sur les prérogatives du gouvernement national et sortait de ses compétences territoriales.

Ce qui est regrettable, c'est qu'une telle décision n'ait pu — ne puisse — être prise au niveau national, dans un esprit de tolérance et de liberté. La réciprocité jouant évidemment pour de l'enseignement en néerlandais dans la partie sud du pays. Car, on peut décider de créer à Gand ou à Liège des écoles où l'on enseignerait en anglais, en arabe, en espagnol, en japonais, voire en patagon ou en hottentot, mais pas dans une langue nationale qui n'est pas celle de la région. Pauvre pays!

## FRANCOFAUNIA...

M. François Mitterand, toujours plein d'initiatives — il est vrai que l'on raconte que son conseiller, Jacques Attali a une idée nouvelle chaque heure — avait convoqué peu avant les élections un «sommet» des pays francophones. Assemblée très colorée, on le devine.

La Belgique s'est, à nouveau, distinguée dans le ridicule, avec surtout les extrémistes francophones et ceux du TAK (dont le sigle résonne comme une mitrailleuse), à cause de la présence du Premier ministre Wilfried Martens à la tête de notre délégation.

Chaque matin, dès que mes journaux me sont livrés, je me jette avant tout sur la caricature quotidienne de Jacques Faizant dans «Le Figaro». Celle relative au «sommet» en question était particulièrement savoureuse: un enfant, portant le bonnet phrygien, demandait à Marianne: «Quelle est la différence entre les pays francophones et la France?». Réponse: «Elle est culturelle. Ils en sont encore à Molière et nous en sommes déjà à Coche!»...

## D'ABORD, SERVIR SON PAYS À L'ARMÉE!

M. Herman De Croo est un ministre intelligent, sympathique, courageux et dynamique: ce qui est très rare. Et voici qu'il cumule dans le présent gouvernement deux portefeuilles-clés, à savoir les Communications et le Commerce extérieur.

Il a imaginé que des jeunes gens pourraient remplacer leur service militaire par un engagement de deux ans dans des «commandos commerciaux», donc au service de notre commerce extérieur. Il s'agirait d'un «service civil commercial» à l'image de celui qui existe déjà dans le cadre de la coopération au développement.

Le nouveau ministre de la Défense nationale a déjà donné une première réponse négative. Nous espérons qu'il persistera. Faut-il dire que nous l'approuvons. Si l'on veut bien servir son pays à l'étranger, il faut d'abord l'avoir fait avec honneur dans le pays même et, donc, avoir accompli un service militaire actif. Si l'on agrée une formule pour après le service, il conviendrait de donner la préférence à des COR ou CSOR, et non à des fils à papa...

## L'AGITATEUR EN CHEF

Le président Reagan a infligé une sévère «correction» à l'agitateur en chef, soutien et repaire de tous les terroristes, le Libyen Kadhafi. Les pays occidentaux ont malheureusement presque tous adopté une prudente réserve alors qu'on aurait pu (dû?) s'attendre à une attitude solidaire à l'encontre de cet homme dangereux, dont beaucoup pensent qu'il est fou, et dont toutes les actions ont pour objet de déstabiliser le monde libre et, surtout, le Proche-Orient.

## RTB OU RTDD

Le nouveau président de l'Exécutif de la Communauté d'expression française, Philippe Monfils donne du fil à retordre à la RTB, dont il assure la tutelle. Cela nous change de son prédécesseur.

Il a exigé d'elle un effort d'assainissement en profondeur, à commencer par le rétablissement de l'équilibre budgétaire, et notamment la réduction des dépenses en un personnel pléthorique, qui représente les trois quarts du total. C'est fou le nombre d'agents payés là à ne rien faire. Ce qui, diront certains, est encore préférable à mal faire.

Il faut des réformes radicales et, mieux, tout reconstruire. En attendant, imposer d'abord l'objectivité de l'information, en s'attaquant à son gauchissement constant et à son anti-américanisme primaire. Mais, attention, il ne faut pas confondre «gauchisme» et «socialisme». Cette dernière opinion politique n'a aucun rapport avec le gauchisme négativiste et pervers, tandis que le parti socialiste est un parti démocratique et national, comme les autres.

À défaut d'une amélioration de l'information, nous proposerions de modifier le sigle RTB (j'ai déjà souligné que le F était superfétatoire: la(BRT n'a pas choisi NBRT) en celui de RTDD, à savoir Radio télévision de désinformation et de déstabilisation.



## ASSEZ!

La mode en matière de gaspillage des deniers publics est aux «consultants» qui réalisent des «audits». On en a connu pour Cockerill, la RTB, la Poste, etc... etc..., tous réalisés par des étrangers, les Belges étant, par principe, des incapables ou connaissant par avance les conclusions auxquelles doivent être conformes, en fonction du tarif (chaque fois des millions de francs), aux souhaits de ceux qui les paient.

Et voici, que le non-ministre Poulet (ne pas oublier les deux l!) a fait appel à un «consultant de réputation internationale», bien sûr, chargé de «programmer un plan de relance du tourisme... axé sur quelques points forts et le synergie du public et du privé» (sic). Mission limitée aux provinces wallonnes et à Bruxelles (francophones, uniquement?). L'aigle choisi est français, «l'homme du Languedoc-Roussillon, du golfe mexicain de Californie et des stations de sports d'hiver du Québec». Il s'appelle... Pierre Rainaud! Nous l'avons

échappé belle: quend j'ai entendu son nom à la radio, j'avais cru comprendre... Paul Reynaud!!

## LE «COMPROMIS DES BELGES» ET JULES DESTREE:

Les extrémistes wallingants invoquent souvent la lettre que le député socialiste de Charleroi, Jules Destrée envoya au roi Albert, le 15 mai 1912, et dans laquelle il écrivait ces phrases qui sont demeurées leur bible: «Il y a, en Belgique, des Wallons et des Flamands; il n'y a pas de Belges, mis à part le monde officiel et une espèce de Belges, peu intéressante, qui semble avoir additionné les défauts des deux races, en perdant leurs qualités» (les Bruxellois).

M. Marcel Grégoire, qui est un des plus éminents observateurs de notre vie nationale et qui rappelait récemment ce texte dans «LE SOIR», soulignait, avec combien de raison et de raisons, «ce qui a suivi». A savoir que Jules Destrée n'a pas persisté dans cette conception; que, durant la première guerre mondiale, il est allé plaider à l'étranger la cause de la Belgique; qu'il a élaboré, en mai 1929, avec Camille Huysmans, le «Compromis des Belges», signé notamment par de très nombreuses personnalités socialistes wallonnes et flamandes et où on pouvait notamment lire:

«La Belgique est une nécessité nationale et internationale...»

- «1. Les soussignés dénoncent comme funeste toute propagande tendant à la constitution de deux Etats séparés, ou au rattachement de la Wallonie à la France, de la Flandre aux Pays-Bas;»
- «2. Ils reconnaissent que tous les services officiels de l'Etat... doivent employer en Flandre le néerlandais, en Wallonie le français...»
- «3. Ils voient dans les autonomies provinciale et communale, tradition trop oubliée de nos pays, le moyen le plus efficace de faire respecter la libre volonté des citoyens...»

Ajoutons que nombre d'hommes d'Etat socialistes éminents, parmi lesquels, outre Jules Destrée, Kamiel Huysmans, Emile Vandervelde, Edouard Anseele, Achille Van Acker, Eugène Soudan, etc... ont toujours témoigné de leur attachement à l'unité de la Belgique.

## L'ESPRIT DE FAMILLE

Le président de la RF, François Mitterand est imprégné du sens de la famille à un degré exceptionnel, au point de permettre des rapprochements avec Napoléon Bonaparte, Franco, Ceausescu, etc... Qu'on en juge: «Madame» est en permanence, flanquée jusqu'à une date récente du québécois, Régis Debray, en mission à travers le monde, toujours dans les milieux d'extrême-gauche; un des fils est député et l'autre conseiller à l'Elysée; un frère exerce de hautes fonctions à la Défense nationale; un beauf, fonctionnaire retraité, est cependant conseiller au ministère des Relations extérieures; une nièce a été nommée inspecteur général des Affaires culturelles; un neveu est à la TV, etc... Rideau!... Ah! quel bonheur d'avoir un parent président!

# HABAY-LA-NEUVE

Dimanche 27 avril 1986

## CONGRES NATIONAL

de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais

### PROGRAMME

- 9 h 15 Rassemblement Place de l'Eglise à HABAY-LA-NEUVE
- 9 h 30 Messe Homélie
- 10 h 30 Formation du cortège
- 11 h 00 Défilé et Hommage aux Morts (Monument sur la Place)
- 11 h 30 ASSEMBLEE GENERALE à l'Institut de la Sainte-Famille - Avenue de la Gare
- 13 h 00 DEJEUNER, au complexe «LE PACHIS»

## menu

Apéritif maison (servi à table)

Orange farcie aux fruits de mer

Potage Minestrone

L'escalope de veau à la Jurassienne

avec sa garniture (légumes) - purée

Dessert (gâteau maison)

Café

Boissons: Vin blanc: un tiers de bouteille

Vin rouge: une demi-bouteille par personne

Un bar fonctionnera, à prix raisonnables.

Le repas est assuré par M. J. BAILLIEUX, Hôtelier-restaurateur - Hôtel du Clémaraux à AUBANGE.

Prix: 750 francs par personne

### Instructions:

1. Aucune vente d'insignes ou quelque autre objet ne sera tolérée.
2. Arrivée des véhicules place de l'Eglise. Toilettes à gauche et au fond de la place.
3. Un délégué remettra à chaque conducteur de car les indications pour le prochain stationnement.
4. Inscriptions: Uniquement dans les sections Paiements par les sections au CCP 000-0823962-44 de Fraternelle des Chasseurs Ardennais c/o RICHARD Jacques, rue du Ricé 13 - 6730 HARINSART MARBEHAN, pour le 10 avril 1986.
5. Le présent avis tient lieu de convocation à l'assemblée générale statutaire (Article 30 des statuts).

Tous les Anciens en baret vert.  
On peut s'en procurer dans les sections.

Exercice 1985-1986

Report du 5-12-1985 .....	19.855
S.A. Gras et Savoye - Bruxelles ....	4.758
M. et Mme Victor Leduc, Bruxelles .....	1.000
Jan Verwee, Deinze .....	1.000
Mme Franz Dupont, Morlanwelz .....	500
Albert Herbecq, Dinant .....	500
René Schneider, Sorinnes (Yvoir) .....	500
J. Desstrument, Tourinnes St-Lambert .....	300
H. Boulanger, Bovigny .....	250
Mme Ve Jacquemin, Bertrix .....	250
Tony Fouarge, Bruxelles .....	200
Pascal Mercier, Lives-sur-Meuse .....	200
A. André, Theux .....	100
A.D. Droeshaut, Bruxelles .....	100
R. Luchtens, Bruxelles .....	100
Albert Vanhille, Athus .....	100

Total au 27-12-1985 .....

Report du 31-12-1986 .....	29.713
Section 1 ChA .....	10.000
Lt-Col. Francis Debroux, Limal .....	1.000
Anonyme .....	1.000
Major Bernard Goffinet, CTM, Zaïre .....	820
Marcel Stiller, Grâce-Hollogne .....	775
Jean-Marie Trullemans, Dochamps .....	500
Frédéric Vandewalle, Bruxelles .....	500
G. Streeel, Seraing .....	500
De Schutter, Anvers .....	300
Jacques Garain, Bruxelles .....	275
Joseph Willems, Saintes .....	200
Philippe Resteau, Bruxelles .....	100
Mme Castagne, Arlon .....	100
C. Guilbert, Bruxelles .....	100

Total au 28-2-1986 .....

Merci de tout cœur à tous les donateurs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de la Fraternelle s'est réuni à Arlon toute la journée du 16 mars.

Il s'est plus particulièrement occupé de l'organisation du congrès national de Habay-la-Neuve, dont la préparation est très au point, ainsi que des nombreuses manifestations prévues en 1986. Il a aussi fixé les lieux des congrès nationaux de 1987, 1988 et 1989.

La majeure partie de la réunion a été consacrée à la préparation de l'assemblée générale statutaire: situation de l'association à la fin de l'exercice social écoulé; examen des rapports du secrétaire national, du trésorier national, des commissaires aux comptes et du trésorier national adjoint. Ont aussi été évoqués de nombreux problèmes intéressant directement ou indirectement les Chasseurs Ardennais.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

CALENDRIER

18 avril	Werl (RFA)	Fastes du 20 A
27 avril	Habay-la-Neuve	Congrès national
4 mai	Paliseul	Inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais
7 mai	Marche-en-Famenne	Fastes du 1 ChA
10 mai	Hollange-Bodange	Commémorations annuelles
25 mai	Vinkt	40 <sup>e</sup> Pèlerinage
29 mai	Vielsalm	Fastes du 3 ChA
30 mai	Arlon	Fastes de l'EI
15 juin	Temploux X	Fête de l'Infanterie
26/29 juin	Arlon-Martelange-Bastogne-Houffalize-Vielsalm	Cérémonies annuelles
5 juillet	Marche-en-Famenne	20 <sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié
20-21 nov.	Marche-en-Famenne	3 <sup>e</sup> Marche du 1 ChA
Octobre	Liège	1 ChA - Fête de la Saint-Hubert
		Inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais

BILAN GLOBAL  
de l'exercice social  
1984-1985

15 JUIN 1986 XXXX

CEREMONIES COMMEMORATIVES  
A TEMPLOUX ET NAMUR

Programme:

- 10.15 h. Hommages au monument de Temploux
- 11.00 h. Cérémonie au mémorial de l'hôtel de ville de Namur, rue de Fer
- 11.00 h. Messe en l'église Saint-Joseph avec participation de la chorale «Vox Seniors»
- 13.00 h. Agapes en la salle des Ursulines, 74 rue de Bruxelles.

Bilan global au 31.10.1985	5.470.165
Recettes .....	4.791.936
Dépenses .....	10.262.101
	4.374.964
	5.887.137
Détail des avoirs	
Numéraire .....	139.874
Chèques postaux .....	461.342
Banques (à vue) .....	1.394.378
Livrets d'Epargne .....	2.011.543
Titres .....	1.880.000
	5.887.137

PROCHAINS CONGRES NATIONAUX

1987	—	BASTOGNE
1988	—	VIRTON
1989	—	VERVIERS

FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS a.s.b.l.  
SITUATION DES EFFECTIFS CLOTUREE AU 31 OCTOBRE 1985

Sections	Total 1985	Total 1984
Arlon .....	675	598
Athus .....	348	367
Bastogne .....	655	646
Bertrix .....	311	310
Bouillon .....	363	372
Brabant .....	529	552
Erezée .....	289	304
Etalle .....	281	283
Florenville .....	225	230
Houffalize .....	1.309	1.585
Huy .....	294	303
Liège .....	255	293
Marche-en-Famenne .....	347	339
Namur .....	300	296
Neufchâteau .....	405	414
Saint-Hubert .....	361	350
Vielsalm .....	640	676
Virton .....	167	165
1 ChA .....	1.065	998
Li .....	17	18
Total .....	8.836	9.099

Il y a une rue des Chasseurs Ardennais à Han-sur-Lesse, Commune de Rochefort

Nous venons seulement d'apprendre qu'en 1985, lors de la nouvelle désignation des rues de la grande entité de Rochefort, l'ancienne «rue de Rochefort» à Han-sur-Lesse, centre touristique mondial, est devenue la «rue des Chasseurs Ardennais». Cette rue débute au centre de la cité, près de l'église et du bureau des grottes. Ont particulièrement contribué à ce choix, le sénateur bourgmestre, notre grand ami Amand Dalem, qui exerce maintenant de hautes responsabilités au sein de l'Exécutif régional wallon où il a la charge du logement et de la tutelle des communes. Et aussi, notre autre fidèle ami, l'échevin des finances, résidant à Han-sur-Lesse, Robert Hiernaux.

Le président national les a remerciés personnellement l'un et l'autre... à retardement, en concordance avec son information!

DEMANDE DE NUMEROS  
DU BULLETIN

Désireux de compléter sa collection, un ancien du 1 ChA à Spich, classe 1977, souhaiterait obtenir les numéros suivants de notre bulletin:

- 1978: 2<sup>e</sup> trimestre;
- 1979: 2<sup>e</sup> trimestre;
- 1980: 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres;
- 1982: 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres.

A faire parvenir à:  
Alain CRUTSENS  
Rue des Moissons 32  
4030 Grivegnée.

LES CHASSEURS ARDENNAIS  
«TROUPES D'ELITE»

Un membre de la section Liège-Verviers, officier de réserve au 1 ChA en 1956, nous a envoyé la photocopie d'un long article (sept pages largement illustrées) paru récemment dans la revue française «TROUPES D'ELITE».

Il est intitulé «La longue marche des Chasseurs Ardennais». En épigraphe, le texte suivant: «Dès le premier jour de l'attaque allemande du 10 mai 1940, les chasseurs ardennais de l'armée belge doivent faire front à un ennemi dont la supériorité est écrasante. Ils vont honorer leur devise: «Résiste et mords!». Et un vibrant raccourci de notre épopée: à la frontière, Martelange, Bodange, la région de Bastogne, Rochelival, Chabrehez. Puis, la Dendre, Vinkt, Gottom.

Avec cet éloge exceptionnel: Les chasseurs ardennais constituaient l'élite de l'armée belge de 1940. Ardens, pleins d'allant, ils brûlaient du désir d'en découdre avec l'ennemi».

On accepte des versements pour le soutien du bulletin Au C.C.P. 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

Paliseul: dimanche 4 mai 1986

L'Administration communale du Grand Paliseul et la Fraternelle des Chasseurs Ardennais vous invitent à l'inauguration de la rue des Chasseurs Ardennais

PROGRAMME DE LA JOURNEE

- 10 h 15 Rassemblement Grand-Place.
- 10 h 30 Messe pour les victimes des deux guerres.
- 11 h 30 Départ du cortège vers le monument, dépôt de fleurs, Discours de M. le Président des Groupements Patriotiques.
- 11 h 45 Départ en cortège vers la rue des Chasseurs Ardennais. Inauguration de la rue, Discours de M. le Bourgmestre de Paliseul. Discours de M. le Président National.
- 12 h 30 Vin d'honneur «offert par la commune» Salle Verlainé.

Participation de l'Harmonie CAECILIA, du Corps des Pompiers, d'une délégation des Régiments des Chasseurs Ardennais de Marche-en-Famenne et Vielsalm, de tous les «ANCIENS» et les «JEUNES»... EN BERET VERT. (Obligation).

- 13 h 30 A Carlsbourg «Institut St Joseph» Banquet (sur inscription) Participation: 410 F, boissons non comprises.

# SCANDALEUSE AGRESSION CONTRE LES CHASSEURS ARDENNAIS

## de la part d'un romancier flamand

**C'est notre ami René AUPHENNE qui a attiré notre attention sur le passage ci-après d'un ouvrage à succès (un best-seller, comme on dit), dont l'auteur est le romancier flamand, originaire de Courtrai, Hugo CLAUS:**

*Laissant intacte la ligne Maginot, les Allemands foncent à travers la Belgique, droit vers les munitions de notre armée entreposées en Flandre et protégées par des Chasseurs Ardennais, lesquels, déguisés en femmes, attendant au premier étage des maisons villageoises, la mitrailleuse sur l'appui de fenêtre.*

(Le Chagrin des Belges, page 246, alinéa 4 - JULLIARD, 8 rue Garancière, Paris-Traduit du néerlandais par Alain van Crugten).

**Le président national ne pouvait laisser cette calomnie grotesque sans réplique. Aussi, a-t-il adressé la lettre suivante à l'auteur et à son éditeur:**

11 mars 1986

### RECOMMANDE

Monsieur Hugo CLAUS  
C/O JULLIARD

Monsieur l'Editeur JULLIARD  
Rue Garancière 8  
F-75278 PARIS - CEDEX 06

Messieurs,

Votre livre «Le chagrin des Belges» contient en page 246, alinéa 4 une scandaleuse calomnie à l'égard des Chasseurs Ardennais.

Vous avez repris, sans consulter des sources sérieuses, des ragots colportés en juin 1940 par des émissaires de Staf DE CLERQ, leïder du VNV, agent actif et subsidie de l'Abwehr, et qui tentaient de rejeter sur les Chasseurs Ardennais la responsabilité des atrocités commises par les troupes allemandes dans la région de Vinkt, Meigem, Deinze, etc...

La commission officielle des crimes de guerre, créée en décembre 1944, a fait bonne justice de ces mensonges dans un rapport publié en 1948. Au demeurant, la population de la région a toujours imputé aux Allemands l'exclusive responsabilité de ces tristes événements, suivie en cela par le conseil de guerre qui a condamné sévèrement des officiers supérieurs allemands. Malheureusement, la grande majorité des responsables avaient disparu en URSS dans le naufrage de la 6<sup>e</sup> Armée. La population flamande de Vinkt et environs entretient des relations amicales avec les Chasseurs Ardennais et, chaque année, en mai, nous commémorons ensemble le souvenir des tragiques et glorieux événements de mai 1940. Un monument commémoratif a été érigé conjointement en 1968.

*J'ajoute que votre affirmation selon laquelle les Allemands ont foncé en mai 1940 sur nos munitions entreposées en Flandre «laissant intacte la Ligne Maginot» est, permettez-moi de le sculigner, parfaitement ridicule et hautement fantaisiste. Un aperçu sommaire des événements du front ouest indique que dès le 12 mai, le groupement blindé de von Kleist était au contact des défenses françaises autour de Sedan (1<sup>re</sup> Armée-Général Huntziger) et de celles de la 9<sup>e</sup> Armée (Général Corap) dans la région de Dinant; que dès le 13 mai, la position de Sedan était percée par Guderian, et en même temps, celle de la 9<sup>e</sup> Armée, notamment par Rommel; que dès le 15 mai, le généralissime Gamelin estimait la guerre perdue et qu'il fallait capituler, alors que l'Armée belge résistait toujours sur la Dyle; que le 18 mai, les blindés allemands étaient devant St-Quentin et Cambrai; que le 19 mai, ils atteignaient l'embouchure de la Somme alors que les Chasseurs Ardennais résistaient sur la Dendre, seuls, car la 3<sup>e</sup> Division britannique (Montgomery) qui occupait le sud du secteur s'était repliée sans prévenir, Londres ayant pris la décision de rembarquer le BEF à Dunkerque. Enfin, pour abrégé, que le 23 mai, les Panzers étaient à Boulogne alors que pour l'Armée belge, la bataille de la Lys n'avait pas encore commencé.*

*Je crois cependant encore utile de vous préciser que l'Armée belge n'était pas composée uniquement de Chasseurs Ardennais en mai 1940. Ceux-ci constituaient uniquement deux divisions d'infanterie, un régiment d'artillerie et un bataillon motocycliste. En revanche, le Corps de bataille belge se composait de sept Corps d'Armée avec vingt divisions d'infanterie, vingt-six régiments d'artillerie et vingt-quatre bataillons de génie, ainsi que d'un Corps de cavalerie (blindés) à deux divisions. Il fallait encore ajouter nombre d'unités spécialisées et les troupes de l'intérieur et réserves de recrutement.*

*En conséquence de ce qui précède, je vous prie et même je vous requiers d'effectuer une rectification et une réparation pour le texte calomnieux évoqué en début de la présente. A défaut, les Chasseurs Ardennais se verront contraints d'engager à l'encontre de l'auteur et de son éditeur une action judiciaire pour calomnie et diffamation.*

*Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.*

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Albert HUBERT  
Président national.

20 A

A propos  
du Commandant Albert Dalcq,  
parrain de la  
140<sup>e</sup> promotion polytechnique  
de l'E.R.M.

(Cf. la revue «Le Chasseur Ardennais» n° 143, 4<sup>e</sup> trimestre 1985, page 7).

En janvier 1939, je demandai à quitter le 8<sup>e</sup> régiment d'artillerie, caserné à Malines, où j'avais le grade de lieutenant, pour aller à Flawinne renforcer le régiment d'artillerie de la division des Chasseurs Ardennais, de création nouvelle.

Je fus versé à la première batterie que commandait le Capitaine Dalcq. Au début de la mobilisation, je fus appelé à d'autres fonctions au sein du même régiment. Le capitaine Dalcq était, en effet, comme on l'a écrit, un musicien, un poète et un peintre, mais c'était surtout un charmant homme et un ardent patriote.

Je me souviens particulièrement de ceci: nous avions à la batterie quelques soldats-candidats brigadiers, à qui, selon l'usage, nous devions faire passer un petit examen, très simple, pour les faire nommer à ce grade. Le jour de l'examen, le capitaine, en ma présence, leur dit: «Ecrivez: Mourir pour sa patrie est le sort le plus beau!»

J'ai retenu cette parole, elle a produit en moi un choc, surtout lorsque j'appris le 11 mai 1940, que le commandant Albert Dalcq avait préféré mourir plutôt que de se rendre à l'ennemi.

Jules-Marcel Eyckermans  
Commandant d'Artillerie e.r.

### Le 1 A: cent cinquante ans

Officiellement créé le 21.2.1836, le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie compte donc cent cinquante ans d'existence. On sait que sa garnison est aujourd'hui Bastogne où il occupe l'ancienne caserne Heintz du 2 ChA. Il est l'unité d'artillerie de la 7<sup>e</sup> Brigade d'Infanterie blindée dont l'Etat-Major est à Marche-en-Famenne, laquelle fait partie de la 1<sup>re</sup> Division.

De grandes manifestations sont prévues en juillet prochain à Bastogne pour commémorer ce vénérable anniversaire.

### Un nouveau livre du colonel Gelard

Auteur déjà d'un historique du 1 A, dont il est ancien chef de Corps (Cf. notre numéro 140-1/1985), le lieutenant-colonel BEM e.r. Joseph Gelard, président de la Fraternelle royale du 1 A, annonce en juillet prochain la sortie de presse d'un nouvel ouvrage, intitulé:

**L'artillerie belge en Grande-Bretagne et dans les combats de la Libération (1941-1945) - FIRST BELGIAN FIELD BATTERY (Regiment)**

Prix de la souscription 800 F (plus cinquante F port frais de port) à verser au compte 068-0949250-35, Fraternelle 1 A, Bastogne.

### ARLON

#### Nous ont quittés

- Firmin Fagny, 71 ans, d'Arion. Taximan retraité. Campagne 1940 à la Cie Etaï-Major du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais;
- Xavier Sainlez, 76 ans, de Hondelange. Retraité de la S.N.C.B., Président de la section locale de la Fédération Nationale des Combattants. Campagne 1940 au 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs Ardennais. Prisonnier (5 ans) et invalide de guerre;
- Georges Reichling, 71 ans, de Stockem. Colonel B.E.M. e.r. Administrateur national de la F.N.C.; Président de l'Union des Groupements Patriotiques Arlonnais et de la section F.N.C. de Stockem; Ancien chasseur Ardennais; Prisonnier (5 ans) et invalide de guerre;
- Maximin Duroy, 73 ans, d'Arion. Boucher retraité. Campagne 1940 au 1<sup>er</sup> Régiment ChA;
- Jacques Hanzen, 64 ans, d'Arion. Professeur retraité. Campagne 1940 au C.R.I. Chasseurs Ardennais. Résistant armé.

Nous réitérons aux familles endeuillées nos plus vives condoléances.

#### A la musique des F.D.I.

Ainsi donc, une fois de plus, le mauvais sort paraît avoir été conjuré. Nous n'osons y croire mais la nouvelle serait officielle à présent.

Grâce aux appuis dont elle disposait, grâce aux batailles d'arrière-garde livrées pour son maintien, la décision de transférer la Musique des F.D.I., qui devait quitter Arion pour rejoindre la caserne de Flawinne de Namur dès la première semaine de juillet, n'a pas été suspendue par le Ministre de la Défense Nationale.

Voilà une nouvelle qui réjouira non seulement le cœur de tous les vrais Arionnais mais encore de bon nombre de musiciens qui, quoi qu'on en dise, ne désiraient vraiment pas nous quitter.

En ce qui nous concerne, nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont œuvré pour le maintien de «notre Musique» à Arion et les assurons de toute notre reconnaissance.

#### A l'Administration communale

Selon un accord politique intervenu au sein de la majorité au soir des élections communales d'octobre 1982, Monsieur Fernand Asselborn, bourgmestre de la Ville d'Arion, a cédé sa place le 1<sup>er</sup> janvier dernier à Monsieur Jean Goffinet qui retrouve ainsi le poste qu'il occupait de 1977 à 1982.

Nous saluons notre nouveau bourgmestre qui est membre sympathisant de notre Fraternelle et lui souhaitons jusqu'à la fin de la législature un mayorat prospère et fécond.

# DANS NOS SECTIONS

### Naissance

— Jonathan Manns, fils d'Eric et de Marie-Paule Belche, d'Arion, et petit-fils du Lieutenant-Colonel Paul Belche, Commandant en second l'Ecole d'Infanterie.

Bienvenue en ce monde au petit Eric ainsi que félicitations aux heureux parents et grands-parents.

#### Notre excursion annuelle

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté et suite à la démission pour raison de santé de Monsieur Fernand Crochet, organisateur de l'excursion, celle-ci ne pourra, à notre grand regret, avoir lieu cette année.

La section d'Arion lance un appel pour trouver un volontaire désireux de prendre la relève.

Contactez le président ou un membre du Comité.

#### Quelques dates à retenir dans l'immédiat

**Le dimanche 27 avril:**  
CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE à Habay-la-Neuve.

Voilà des détails au début de ce bulletin.

Les participants qui, je l'espère, seront nombreux, étant donné la proximité et l'hospitalité proverbiale de l'endroit, sont priés de s'inscrire le plus rapidement possible par versement de la somme de F 750 par personne au C.C.P. n° 000-0980849-82 de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais - Section d'Arion.

Comme les années précédentes, la section prendra à sa charge l'organisation d'un car, ou d'un bus vicinal spécial pour conduire les participants à destination et retour.

Départ: Gare Ste-Croix: 8 h 30;  
Place Léopold: 8 h 40.

Qu'on se le dise et à très bientôt.

#### Le mercredi 7 mai:

A 18 h 30, en l'église St-Donat: messe pour les Chasseurs Ardennais, vivants et défunts de la section d'Arion ainsi que pour leur famille.

#### Le samedi 10 mai:

Commemoration des combats de Bodange.

Des voitures seront à la disposition des camarades qui désirent y participer.

Départ Place Schalbert, Monument Patton, à 9 h.

Prière de s'inscrire auprès du président (Tél. 22.20.93).

#### Le vendredi 30 mai:

Fête de l'Infanterie et Fêtes de l'Ecole d'Infanterie à Arion.

#### Du mercredi 25 juin au samedi 28 juin:

20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié.

### ATHUS

#### Décès

Nous déplorons le décès de:

— François Meis, né à Martelange le 05/05/1913 et décédé à Athus le 12/01/86, volontaire de guerre, prisonnier politique, résistant armé, il nous a quittés très handicapé par la maladie.

— Robert Gérard, né à Musson le 26/03/1914 et y décédé le 20/01/86; blessé à Bodange au cours des combats du 10/05/1940 il fut prisonnier de guerre au stalag VIII A. Très longtemps malade il a résisté courageusement.

— Joseph François, né à Athus le 16/12/1920 et y décédé le 17/02/86. Ancien combattant 40/45.

— Henri Weins, décédé à Blegny le 8/3/1986.

Nous réitérons nos très sincères condoléances aux familles endeuillées et remercions les nombreux «Bérets Vers» qui leur ont rendu un dernier hommage.

#### Dîner-Choucroute d'Aubange

C'est le dimanche 26 janvier que les très nombreux anciens se sont retrouvés au restaurant de la douane à Aubange pour déguster l'excellente «Super-choucroute» préparée par Gérard et Mireille, les sympathiques gérants de ce restaurant. A la satisfaction générale, tout fut apprécié à sa juste valeur et l'orchestre «Roland et Félix» sut mettre l'ambiance nécessaire pour faire passer un agréable après-midi.

Encore une fois le nombre de places étant limité, il était recommandé de s'inscrire au plus tôt et de nombreux retardataires ne purent être satisfaits. Répétons pour ceux qui ont un empêchement de dernière minute qu'il suffisait de le signaler au secrétaire et leur place réservée aurait pu profiter à certains qui ne désespèrent pas d'être appelés au tout dernier moment. Enfin, une journée réussie au point que nombreux sont ceux qui ont demandé de faire deux choucroutes une à l'automne et l'autre en janvier-février. A creuser pour la saison prochaine.

#### Cotisations

Presque toutes les cotisations 1986 sont rentrées, quelques retardataires sont priés de bien vouloir verser le montant de la cotisation au compte B.S.G. de la section: 267-0027317-79. Frat. Chas. Ard., trésorier-adjoint Joseph Claude, rue du Panorama 73, Athus. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, mais le bulletin ne sera plus adressé aux membres non en règle de cotisation.

#### Hollange-Bodange 10/05/1986

Les camarades n'ayant pas de moyen de transport, qui désirent participer aux cérémonies de Hollange et Bodange, le 10 mai sont priés de se faire connaître suffisamment tôt au secrétaire qui réparera les places dans les voitures.

## Congrès National du 27/04/1986 à Habay-la-Neuve

Habay n'étant pas très éloigné de notre section, sans doute de nombreux membres s'y rendront-ils en voiture. Il faudra malgré tout organiser un car, une circulaire sera adressée à chacun pour l'assemblée générale de la section qui aura lieu comme d'habitude à l'Hôtel de Ville d'Athus le dimanche 06/04/86 à 10 heures et sur laquelle vous trouverez un bulletin de participation au congrès et au dîner. Comme chaque année les inscriptions pour le repas doivent passer par la section.

## BASTOGNE- MARTELLANGE VAUX-SUR-SÛRE

### Chronique régionale

L'année du 40<sup>e</sup> anniversaire de la libération s'est terminée par deux manifestations patriotiques:

1. — Un défilé patriotique s'est déroulé à Bastogne le 14 décembre 1985 en hommage aux soldats américains tués au cours de l'offensive des Ardennes et des anciens combattants américains. Défilé suivi de dépôts de fleurs aux monuments Patton et Mac-Auliffe, avec la participation des Autorités Civiles et Militaires belges et américaines, de délégations de soldats américains et d'anciens combattants américains, des représentants des associations patriotiques d'une délégation du I A et la participation de l'Union Musicale de Bastogne.

A 16 h s'est déroulé, à l'Hôtel de Ville, un «drill-team» exécuté par des militaires américains, exercice dangereux demandant une très grande précision et une maîtrise parfaite des exécutants. Tous les spectateurs ont été éblouis par cette démonstration inédite. Les exécutants ont été récompensés par des ovations formidables.

Après cette démonstration, le vin d'honneur a été offert par la Ville de Bastogne.

2. — A 18 h, un office religieux a été célébré à la mémoire des prisonniers politiques et des fusillés de la commune.

Le 17 février, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de notre regretté Roi Albert, un dépôt de fleurs a eu lieu, au monument aux morts, en présence des Autorités Civiles et Militaires, des représentants des associations patriotiques et du I A.

### Décès

- M<sup>me</sup> Zélie Jacquet, - M. Protecteur, décédée à Ste-Ode le 17-12-85;
- M<sup>me</sup> Anna Koonen, - M. Protect., Vve de Théo Arens, épouse de notre membre effectif, Marcel Caseau, décédée à Bastogne le 30-12-85 à l'âge de 59 ans;
- M<sup>me</sup> Joséphine Allard, Vve de Aimé Cady, cécédée à Bastogne, le 11 janvier 1986 à l'âge de 94 ans, maman de notre Président Kieber Cady;
- M. Arnold Mathieu, de Bourcy, membre effectif, décédé à Ste-Ode le 19-1-86 à l'âge de 74 ans;
- M. Marcel Debière, membre effectif, d'Assenois, décédé à Ste-Ode le 24-1-86 à l'âge de 73 ans;
- M<sup>me</sup> Olga Muzzolini, membre honoraire, décédée à Bastogne le 28-1-86 à l'âge de 71 ans, veuve du regretté trésorier Albert Pierre;
- M. Georges Remienne, membre effectif, décédé à Bastogne le 21-2-86 à l'âge de 77 ans.

## BERTRIX-PALISEUL

### Congrès National à Habay-la-Neuve le 27 avril 1986

La section de Bertrix-Paliseul organise le déplacement en car (horaire et lieux de passage du car, voir bulletin n° 143). Les participants doivent s'inscrire chez le secrétaire E. Colson avant le 10 avril.

Le prix du repas, 750 F par personne, est à verser pour le 10 avril au C.C.P. 000-0380547-16 de Fraternelle Ch. A. de Bertrix-Paliseul, rue Champ Simon 275B, 6803 Herbeumont.

### Inauguration de la Rue des Chasseurs Ardennais

A Paliseul, le dimanche 4 mai 1986, à 10 h.

Le programme de la journée sera envoyé dans toutes les sections début avril: nous comptons sur votre présence.

### Union des Mouvements Patriotiques du Grand Bertrix

Les groupements patriotiques de Bertrix — au nombre de huit — ont décidé de s'unir et ne former plus qu'un comité sous la dénomination «Union des Mouvements Patriotiques Bertrix». Deux délégués de chaque ancien groupement ont organisé une réunion sous l'œil du bourgmestre François Collot et de l'échevin Paul Pierret.

Le comité qui est sorti de cette réunion est le suivant: Président: Emile Colson: A.C.-P.G. Vice-Président: André Tillement: INV. Secrétaire-Trésorier: Marcel Lebas: A.S.-ChA.

Commissaires: Jean Memier: A.C. P.G. Camille Dumay: ChA-P.G. Edouard Kleis: ChA-P.G. François Collot et Hubert Merenne: F.N.T.D.R. André Maquet et Jules Coibion: P.P. Justin François et Alfred Thomas: A.C.-P.G. Louis Collot et Jean Perreaux: INV.-P.G.

Le comité exécutif est placé sous la présidence d'honneur de Jean Delogne P.G.

### 10 mai à Bertrix

41<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps; grande journée de retrouvailles de tous les mouvements patriotiques du Grand Bertrix avec inauguration d'un nouveau drapeau provincial de la F.N.T.D.R.

A 10 h 30: Messe et bénédiction du drapeau. Après l'office dépôt de fleurs au Monument aux Morts... à la salle des fêtes. Vin d'honneur offert par l'Administration Communale suivi d'un banquet sur inscriptions.

### Décès

- Edmond Henrard, notre membre effectif d'Anloy, A.C. et P.G., décédé à Ste-Ode le 10-1-1986;
- Edouard Maissin, notre membre adhérent de Bertrix, ancien P.G., décédé à Montigny-le-Tilleul, le 4-2-1986;
- Joseph Seinlet, notre membre effectif de Bertrix, ancien P.G., décédé à Bertrix le 11-2-1986.

A toutes ces familles éprouvées, nous présentons nos très sincères condoléances.

## BOUILLON

### Congrès National à Habay-la-Neuve le 24 avril 1986

Comme les années précédentes, nous nous devons d'être présents à ce congrès. Nous prions tous les membres de se référer au bulletin national «Le Chasseur Ardennais». Vous y trouverez le programme des manifestations et le menu du repas.

Nous demandons à tous ceux qui désirent participer à cette journée de bien vouloir s'inscrire d'urgence, et en tout cas, pour le 6-4-86 au plus tard, auprès du secrétaire J. Colard, rue Georges Lorand 21, à Bouillon - Tél. 061/46.75.14 et en même temps acquitter le prix du repas, soit 750 F par personne. Transport gratuit.

### l'Horaire du bus:

- Menuchenet: 7 h 30;
- Noirefontaine (ancienne gare): 7 h 40;
- Bouillon (place de la Fête): 7 h 50.

### Assemblée générale régionale

Attention! Nous avons été obligés de modifier la date de notre assemblée générale se déroulera à Bouillon le dimanche 8 juin 1986 et non le 1<sup>er</sup> juin. Retenez dès à présent cette date et pensez à nous approvisionner en lots pour la tombola.

Une circulaire vous donnera les renseignements voulus pour ces deux manifestations.

### In memoriam

Nous déplorons les décès de:

- Vital Rousseau, de Mogimont, le 6 janvier 1986, membre effectif;
- M<sup>me</sup> Marie-Josée Vandeputte, épouse de M. Jacques Arnould, membre achèré et administrateur-conseiller de la Fraternelle;
- M<sup>me</sup> Rose Delgenier, épouse de M. Roger Wewerixhas, membre effectif et ancien du 3<sup>e</sup> bataillon de Remagen;
- M. Adolphe-Joseph Nickers, le 19 février 1986 à Ucoimont, membre effectif.

Aux familles dans la peine, nous réitérons nos sincères et fraternelles condoléances.

## BRABANT

### Commémoration du 52<sup>e</sup> anniversaire de la mort du roi Albert, le 17 février 1934

Elle a été célébrée en divers endroits du pays et en particulier par une messe en l'église de Marche-les-Dames et à l'enclos au pied du rocher fatal ainsi qu'en l'église Notre-Dame de Laeken par une messe chantée à 17 h en présence des représentants du Roi, du gouvernement et des associations patriotiques. Nos porte-drapeau étaient présents.

### Prochaines manifestations

Congrès national, le 27 avril, commémoration de la victoire et de la libération des camps, le 8 mai, le pèlerinage à Courtrai-Vinkt, le 25 mai et les dispositions seront communiquées par la prochaine circulaire.

## Faire-part de décès

Monsieur Roland Depiessé est décédé à Forest, dans sa 75<sup>e</sup> année, le 26 janvier. Une dizaine de nos membres dont nos porte-drapeau ont assisté au service funèbre, le 30 janvier. Rappelons que le défunt était un des plus anciens membres de la section et du comité dont il fit partie jusqu'au moment où, ces dernières années, il devint grand invalide. Nous réitérons à son épouse et à ses enfants nos plus fraternelles condoléances.

## ETALLE-HABAY-TINTIGNY

### Décès du Secrétaire de la section, Léon Postal

Léon Postal est né à Fralin, le 24 février 1914. Il fut appelé sous les armes avec la classe 1934. Il effectua son service militaire à Arlon, au 1<sup>er</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais, fier qu'il fut de porter un des premiers bérets verts. Il est mobilisé en 1938 et ensuite en août 1939. Il combat et est fait prisonnier. Il subit sa captivité au Stalag V A.

Entre à Fratin, alors que son père est décédé en 1942 et fonde un foyer, le 6-11-1946, jour où l'épouse Rosine Dropsy.



Léon Postal était animé du vrai esprit Chasseurs Ardennais. Pour lui, Fidélité-Solidarité-Dévouement n'étaient pas des vains mots. Il assure de 1961 à ce jour, la tâche de secrétaire de la Régionale Etalle-Habay-Tintigny.

Affable de nature, homme de contact humain très facile, toujours prêt à rendre service, il était le pilier de la Régionale. Il était apprécié par tous ses amis. Il est titulaire de la Médaille d'Or de notre Fraternelle.

Il est décédé à St-Mard, le 4 mars 1986 et ses funérailles ont eu lieu à Fralin, le vendredi 7 mars 1986, en présence de nombreux Chasseurs Ardennais et d'une forte délégation des Eaux et Forêts où notre secrétaire a effectué toute sa carrière.

Le président Odon Bodeux terminait son discours par cette phrase: «Au revoir Léon! Ce n'est pas un adieu, nous ne t'oublierons jamais et tu resteras toujours dans nos cœurs et dans nos pensées».

### Noces d'or

La Régionale Etalle-Habay-Tintigny, adresse ses chaleureuses félicitations à leur camarade Roger Tousseint de Houdemont, lequel, à fête, avec son épouse Simone Guillaume, ses cinquante années de mariage, le 26 février 1986.

## FLORENVILLE

### Cotisations

De nombreux délégués ont terminé la distribution des cartes pour 1986. Nous demandons aux retardataires de faire diligence pour que tout soit terminé avant le congrès national. Les membres qui n'auraient pas été «contactés» peuvent verser 200 F au C.C.P. 000-0804897-88 de Chasseurs Ardennais, rue d'Orval 22, 6820 Florenville. La carte de membre suivra.

### Congrès National

Nous devons être très nombreux au congrès national qui se tiendra à Habay-la-Neuve le 27 avril prochain. L'horaire et le menu figurent au bulletin du 4<sup>e</sup> trimestre 1985. Une circulaire de la section sera envoyée incessamment à tous les membres pour préciser certains points. Comme les années précédentes, un car partira de Florenville. On peut s'inscrire dès à présent pour le voyage et le repas.

### Décès

Nous déplorons les décès de:

- Arthur Grandjean, de Sainte-Cécile;
- René Buche, de Muno;
- Paul Duparque, de Florenville;
- Heltzheimer, de Pin.

A ces membres fidèles qui nous ont quittés, un dernier hommage a été rendu par une délégation de bérets verts avec drapeau.

Nous réitérons nos condoléances émues aux familles endeuillées.

## HOUFFALIZE

### Congrès National

Comme vous avez pu le lire dans le dernier numéro du «Chasseur Ardennais», notre Congrès National aura lieu à Habay-la-Neuve le 27 avril prochain et le programme figurait sur la page verte. Revoyez-le.

Il est ardemment souhaité une participation nombreuse de notre Section, et nous attendons les inscriptions pour le repas au C.C.P. 000-0762137-08 au plus tôt. Hâtez-vous donc, car nous devons signaler la «force du ménage» avant le 10 avril.

Dans le prix du repas la Section prendra à sa charge 50 F par personne, ce qui ramène votre quote-part à 700 F.

## Manifestations 1986

- 27 avril: Congrès National à Habay-la-Neuve;
- 4 mai: A Paliseul: Inauguration de la «Rue des Chasseurs Ardennais»;
- 25 mai: 40<sup>e</sup> Pèlerinage à Vinkt;
- 30 mai: Arlon: Fastes de l'E.I. et fête de l'Infanterie;
- 25 au 28 juin: 20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié.

Tous nos membres sont cordialement invités à y assister.

Nous comptons reprendre, cette année, le Pèlerinage à Vinkt et nous aimerions que ceux qui désirent y participer se fassent connaître.

### Nouvelles Familles

Ont été leurs noces d'or:

- Monsieur et Madame Jean Renard, de Forrières;
- Monsieur et Madame Nestor Focant-Pirlot, de Ciney;
- Monsieur et Madame Arille Hatert-Close, de Lava-cherie.

Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires avec nos vœux pour de nombreuses années encore de bonheur.

### Distinctions

- La Plaque d'Honneur des Vétérans du Roi Albert I<sup>er</sup> a été décernée à notre Vice-Président Donia Widart, de Chevotgne;
- Le Diplôme d'Honneur d'Argent des lauréats du Travail a été décerné à notre membre Adelin Goffaux, de Wellin.

Vives félicitations à ces méritants.

### Naissances

- Fany Gresse, petite-fille de Albert Gresse, de Ratigny;
- Laurant Futvoya, petit-fils de Joseph Marchal, de

Steinbach.

Nous félicitons parents et grands-parents et souhaitons longue et heureuse vie aux nouveau-nés.

### Décès

- M<sup>me</sup> Rosa Massart, veuve de Marcel Donnay, de Ciney;
- M<sup>me</sup> Louisa Delays, épouse de Narcisse Marchal, de Scoville;
- M<sup>me</sup> Marguerite Praille, veuve de Joseph Matagne, de Grune;
- M. Gustave Davreux, de Halma;
- M. Jules Neunez, 3<sup>e</sup> ChA, P.G., de Rochefort;
- M. Louis Ducamp, 1<sup>er</sup> ChA, P.G., de Forrières;
- M. Germain Lisman, de Wallist;
- M. Albert Ladoux, 1<sup>er</sup> ChA, P.G., de Telling;
- M. Jean Gauthier, P.G., de Miecet;
- M. Joseph Warscotte, ChA, de Gozlin-Beauraing;
- M. Cyrille Detaille, ChA, de Hives;
- M. Victor Cremer, de Gouvy;
- M. François Steenhaut, ChA, P.G., de Boeur;
- M. Joseph Sulbont, ChA, P.G., de Wandebourcy;
- M. Albert Guermier, ChA, P.G., de La Roche.

Aux familles endeuillées, nous présentons nos sincères condoléances.

## Don

Une Dame, veuve de Chasseur Ardennais et voulant garder l'anonymat, a versé 1.000 F à notre Vice-Président D. Widart pour l'achat de son nouveau drapeau. Un grand merci à l'humble et généreuse donatrice.

## Vétérans du Roi Léopold III

Tous ceux qui ont servi sous le règne du Roi Léopold III (A.C., P.G., V.D.G., Résist., S.F.A., etc), peuvent adhérer à la Ligue en vue d'entretenir le souvenir du Souverain, notre Chef, qui lutta vaillamment en 1940, et témoigner un indéfectible attachement envers la Dynastie. Nous avons une Section des Vétérans Nord-Lux. à laquelle on peut s'inscrire en versant 203 F au C.C.P. 000-1071342-74 du Secrétaire-Treasorier Albert Charlier, Grand-Sart 16, 6688 Lierneux.

## Cotisations

La «Moisson» avance très bien et est presque terminée!

Il reste quelques «gerbes» sur le terrain de certains délégués. Espérons bientôt un temps plus clémente pour achever d'engranger.

Nous attendons aussi que bon nombre d'isolés se manifestent par leur versement au C.C.P. de la Section. Merci.

J.A.

## HUY

## Saint-Valentin

Un soleil généreux réchauffe les cœurs et brilla sur les colonnades du temple qui nous accueille.

Dans le pronaos, une bonne trentaine de fidèles sont rassemblés et rendent grâce aux dieux qui les protègent par des toasts sonores.

Leurs traits burinés reflètent grande quiétude, voire satisfaction visible et aussi le plaisir de se retrouver ensemble dans une même communion de pensées et de comportement.

Et, debout, les «hues» entonnent, musique aidant, une vibrante Marche des Chasseurs Ardennais.

Malgré les rhumes, les gripes... les gelées, les voix sont fermes et chacun atteint au plus haut de la gamme.

Les fortifiants d'avant agapes ont sans doute contribué un peu à cet exploit; en tous cas, c'était formidable.

Et maintenant, la ruche bourdonne et toute leur jeunesse retrouvée défile dans des conversations très animées.

Dans la cella, se préparent en secret quelques merveilles car des effluents suaves et languissantes caracolent parmi nous.

La porte du «sanctuaire» s'ouvre et, nimbé d'une aura odorante, apparaît maître-queux Nicolas et sa suite porteurs de scampis au four... à la grecque naturellement.

Un lourd silence entrecoupé de cliquetis s'installe en Nicolas semble anxieux...

Presque ensemble, des grognements de satisfaction courent de table en table et un bravo éclate. Le grand «chef» pousse un soupir et son sourire est... sans li-

mite et Madame Josette sa femme lui donne une grosse bise sur le front.

Et je te glougloute «Boutari» — Néméa — «Pothonda» et autres jus de la treille qui se sont épanouis sur les pentes des monts Olympe.

Joyeuse assemblée où les rires cristallins des dames-sanglières rivalisent avec nos sourdines.

La suite! Grand plateau personnel surmontés de coteaux de victuailles colorées fleurant bon nous laissent pantois. Mais comment résister? Gourmands et gourmets passent à... l'attaque et ces œuvres d'art subissent de furieux assauts.

Et les visages sont roses chez les dames et rouges les nôtres.

Lecteurs, bien sûr, vous nous enviez, aussi, fraternellement, nous vous laissons la suite des merveilleuses retrouvailles de tous ces Hutois spittants et dynamiques dont la moyenne d'âge était «retombée» à 25 ans.

Aussi, est-ce pleins de verdure que, Eros, petit dieu malin, nous survolant, chaque Valentin offre à sa Valentine une authentique et fraîche orchidée venue en droite ligne du lointain Siam.

Des bécots, des murmures, mais... discrétion oblige, vous êtes trop curieux.

C'était Saint-Valentin 1985 à Huy.

## C'étaient nos amis...

— L'adjudant Chasseur Ardennais Georges Darde, 4 A, rue des Houillères à Seilles, né le 18 mai 1911 et décédé le 4 janvier 1985.

Un ancêtre parmi les anciens. Déjà aux Unités Cyclistes Frontières avec béret vert début 1934 à Bastogne, passe au 2<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais et ensuite au Bon Instruction 2 ChA à Seilles en 1938. Il sera mobilisé sur place et fera la campagne avec le 5<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais.

Vétérain Albert 1<sup>er</sup>, prisonnier de guerre, il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques.

Notre drapeau s'est incliné une dernière fois devant lui et nous l'avons salué lors de son grand départ.

Nous renouvelons à M<sup>me</sup> Georges Darde et à sa famille, nos sincères condoléances.

— Le Chasseur Ardennais Jean-Joseph Trillet, né à Ben-Ahn le 20 mars 1918 et décédé à Yvoz-Ramel le 28 janvier 1986, Milicien classe 38, il fit son instruction à Antheit, passe ensuite à Vielsalm et fera la campagne avec le 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais.

Toujours, il est resté fidèle à son béret vert et malgré un mal lancinant qui ruinait sa santé, il participait régulièrement à nos manifestations.

Nous lui avons rendu hommage, et notre drapeau l'a salué une dernière fois.

Nous renouvelons à M<sup>me</sup> Jean Trillet et à ses enfants nos très sincères condoléances.

## LIEGE-VERVIERS

### Assemblée générale de la section d'octobre 1985

Il n'est pas trop tard pour revenir à cette merveilleuse journée du 26 octobre 1985 qui fut un succès total.

La section de Liège-Verviers tenait, ce jour-là, à St-Nicolas-Montegnée, son assemblée générale statutaire à laquelle le comité avait voulu donner un faste tout particulier en organisant une journée des Chasseurs Ardennais.

Dès 9 heures, le défilé regroupa de très nombreux bérets verts. Des délégations des sections de Bouillon, Bertrix, Namur et Huy étaient venues apporter leur appui à la régionale Liège-Verviers. Les Bouillonnais et les Namurois étaient venus en force.

Après la messe célébrée en l'église de St-Nicolas à la mémoire de nos disparus, le cortège se dirigea pour une cérémonie commémorative au cimetière voisin où reposent plusieurs anciens chasseurs ardennais.

L'assemblée générale se déroula dans une salle mise aimablement à notre disposition par l'administration communale.

Le sénateur-bourgmestre Donray et plusieurs échevins rehaussaient cette réunion de leur présence.

On remarquait également dans l'assemblée: le secrétaire national François Guiot, le major Keutjens, de l'état-major de la 1<sup>re</sup> Division, le président de la section de Namur, Georges Gilsoul, Vice-Président national et Roger Hardy, président de la régionale de Bouillon.

Après l'assemblée générale, le vin d'honneur fut servi dans les magnifiques installations de la FNAPG de St-Nicolas. Paul Lambert, président de cette section et ardent chasseur ardennais, nous y accueillit avec son dynamisme et son bagou habituels.

Puis, un repas réunit plus de cent-trente convives.

L'animation musicale avait été prévue et organisée mais de nombreux amis et invités voulurent y faire montre de leur talent: Bouillonnais, Namurois et Liégeois rivalisèrent de savoir-faire dans la bonne humeur générale, avec en intermède, les chansons toujours appréciées du barde Hutois Edouard Michel.

Une très belle journée pour laquelle nous remercions tous ceux qui nous ont aidés et notamment, le comité FNAPG et l'amicale des pensionnés de St-Nicolas, sans oublier Monsieur le Curé de St-Nicolas, le Père Rigatti qui abandonna, au profit de nos œuvres, le bénéfice de la collecte.

Un merci tout spécial aux épouses qui avaient si bien organisé la tombola et un grand bravo à tous ceux qui se sont dévoués pour la réussite de cette journée.

## Décès

Nous avons à déplorer le décès de: — Georges Wesel, le 7/2/86, ancien porte-drapeau, était toujours membre du comité de la section. Une délégation avec drapeau a assisté à ses funérailles.

— René Dheur, le 25/12/85; — M<sup>me</sup> Lintzen, épouse de notre vice-président (secrétaire Verviers); — M<sup>me</sup> Wuytack, épouse de Georges, membre de notre comité.

Nous réitérons aux familles éprouvées, nos très sincères condoléances.

### Congrès national de Habay-la-Neuve: 27 avril 1986

La section effectuera le déplacement en autocar. Rappelons que, comme les années précédentes, le transport est gratuit pour les membres de la section Liège-Verviers en ordre de cotisation. Pour les accompagnants, le prix sera de l'ordre de 300 F.

Des détails complémentaires dans le prochain numéro de la «Hure», journal de la régionale, qui paraîtra dans la dernière semaine de mars.

Pour toutes autres informations, prière de s'adresser au secrétaire, Marcel Mossoux, rue de Genêts 20, 4111Fiémalle.

## Naissances

Nous avons appris la naissance de: — Virginie Bricart, née le 12 janvier 1986; — Pierre Bricart, né le 19 février 1986.

Virginie et Pierre sont les petits enfants de notre président régional Jean Bricart et les arrière-petits-enfants du Commandant Bricart, le héros de Bodegange.

Notons que, si Pierre habite à Liège, Virginie, elle, habite - Antheit... rue des Chasseurs Ardennais. La relève est assurée!

## NEUFCHATEAU-LIBRAMONT

### Deuils

— Jean François, de Libramont, a perdu son beau-frère, Louis Delogne (Bertrix); — Le 5 février, est décédée à Neuvillers, Marie Gérard, mère d'Albert (membre adhérent), enlevée à l'affection de ses onze enfants et de tout le village.

Sincères condoléances aux amis éprouvés.

### Naissances

— Notre ami Louis Deprez (Libramont) a eu la joie d'accueillir un petit-fils, Jean-François; — M<sup>me</sup> Lablouse (Recogne), nous apprend la naissance d'une «belle petite fille» au foyer de Monique; — René Olmechette-Collet (Libramont) nous apprend avec joie la naissance de sa petite-fille Alicia Péon.

Félicitations aux parents et grands-parents.

### Hospitalisation

René Pierret, délégué de Troncoy-Respell, nous a avisé de l'hospitalisation de Albert Haineau. Il est rentré chez lui, nous a-t-il dit à la clinique.

Nous lui souhaitons prompt et complet rétablissement.

### Rappels

**Assemblée générale de la section Neufchâteau, notre culturel, le mardi 8 avril à 14 h. Election d'un président de section en remplacement de Joseph Mouzon qui a donné sa démission. Candidatures à envoyer au secrétaire avant le 7 avril. Cet avis est une convocation.**

**Congrès national de Habay du 27 avril: S'inscrire, avant le 4 avril, en versant 750 F, prix du dîner, au CCP de la section 000-0715193-12. Dire si on ne participe pas au voyage par autocar.**

## SAINT-HUBERT

### Décès

Nous déplorons le décès de: — M. André Bozet, membre effectif, le 3-1-86; — M. Jules Etienne, membre effectif, le 9-1-86; — M. François Hotton, membre effectif, le 31-1-86; — M. Ernest Paliseul, frère de notre membre effectif Vital Paliseul; — M<sup>me</sup> Marie Rock, belle-maman de notre membre adhérent Roger Collet; — M<sup>me</sup> Gisèle Chalou, fille de notre membre effectif Alfred Urban; — M<sup>me</sup> Eline Emprunt, sœur de nos membres effectifs Victor et Louis Emprunt;

## VIRTON

### Communiqué

N'étant pas en possession de toutes les données relatives aux:

1. Congrès National du 27 avril à Habay-la-Neuve.
2. Cérémonies du 8 mai à Virton, dont le jour coïncide avec l'Ascension.
3. Banquet annuel.
4. 40<sup>e</sup> Pèlerinage à Vinkt du 25 mai.

Le Comité vous transmettra directives détaillées par circulaires qui vous parviendront dans les premiers jours d'avril.

## EXONERATION DES PENSIONS ET RENTES DE GUERRE POUR L'AIDE AUX FAMILLES

L'administrateur général de l'INIG, M. Y.M. Etienne nous a fait parvenir le texte d'une circulaire de la direction générale des affaires sociales de la Communauté d'expression française aux termes de laquelle il ne sera plus tenu compte des chevrons de front, des pensions militaires, rentes liées à des faits de guerre pour fixer le revenu déterminant la contribution demandée aux bénéficiaires de l'aide fournie par un service agréé d'aide aux familles et aux personnes âgées.

Le texte précité ajoute: «Il faudra toujours tenir compte des pensions militaires pour des faits survenus en temps de paix».

## UN DUR METIER: PRESIDENT

Nous avons oublié la publication où nous avons déniché les vérités suivantes, dont nous avons adapté certains textes et auxquelles nous en avons ajouté quelques autres:

S'il commence les réunions à l'heure, c'est un dictateur.  
S'il attend les retardataires, c'est un faible.  
S'il demande plus d'assiduité, c'est un despotisme.  
S'il tolère l'indiscipline, il s'en fiche.  
S'il parle trop, il devient assommant.  
S'il laisse parler les autres, il n'ose pas prendre ses responsabilités.  
S'il réclame le silence, il abuse de son pouvoir.  
S'il laisse régner la pagaille, il manque d'autorité.  
S'il se montre ferme, il se prend trop au sérieux.  
S'il est débonnaire, il n'est pas à la hauteur.  
S'il expose son point de vue, on est nécessairement contre.  
S'il réclame un choix, c'est qu'il est incapable de décider.  
S'il est dynamique, c'est un excité et un ambitieux.  
S'il fait tout seul, c'est un prétentieux.  
S'il s'entoure de collaborateurs, c'est un paresseux.  
S'il est prévenant, c'est un obséquieux.  
S'il ne l'est pas, c'est un orgueilleux.  
S'il s'en va, on se réjouit ou on le regrette.  
Et son successeur est inévitablement voué au même sort.

Samedi 11 mai 1940:

## Un des plus «cruels» destins de la campagne des «dix-huit jours»



○ Croix Sainte, à ton ombre, je repose et j'espère.

†

Souvenez-vous dans vos prières de l'âme de  
**Monsieur Gaston THÉRASSE**  
Soldat au 3<sup>e</sup> Régiment des Chasseurs Ardennais  
tombé au champ d'honneur à Comblain-au-Pont, à l'âge de 21 ans.

Le pays lui a demandé le sacrifice de sa jeunesse, il a répondu à l'appel du devoir et est tombé face à l'ennemi; le sang versé pour la défense de la patrie, comme un baptême vivifiant, a purifié son âme et lui a mérité les miséricordes divines.

Le devoir a parfois des exigences cruelles, mais il reste toujours la grande beauté de la vie et mieux vaut mourir en s'y imitant que vivre en s'y dérochant.

Il eut aimé se retrouver parmi les siens, consoler ses parents d'un deuil récent qui leur avait ravi un autre fils. Dieu ne l'a pas voulu, ses décrets sont impénétrables. Que sa sainte Volonté soit faite.

Pauvres parents éplorés, levez les yeux vers le Ciel et fixez-les vers Celui qui y régit; la mort n'est une vraie séparation que pour ceux qui n'ont pas la foi; pour les croyants, elle rapproche en Dieu les vivants et les morts.

Marie, consolatrice des affligés, priez pour nous.

R. I. P.

Wellin, Imp. A. Bonnez.

Le texte ci-après a été écrit par notre camarade Jules Morsomme, natif de Tavigny et qui réside présentement à Aubange. Il appartenait en mai 1940 à la 5<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais. Le cruel épisode qu'il rapporte n'est malheureusement pas unique, même chez les Chasseurs Ardennais. D'après notre documentation, nous pouvons citer trois autres cas où un des nôtres perdit la vie suite à de tragiques méprises:

- Le sous-lieutenant Alfred Gérard, né à Hasselt le 15.12.1912, et qui faisait partie de la 6<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> ChA, fut grièvement blessé le 11 mai 1940, alors qu'il rentrait de patrouille, à Comblain-au-pont. Il est décédé à Huy, le 13 mai;
- Le soldat milicien 1937 Edgard Tacheney, de la 7<sup>e</sup> compagnie du 2 ChA, né à Flamierge le 3.1.1918, fut tué à Chastre-Villeroux-Blanmont le 14 mai, par des Français qui l'avaient pris pour un... parachutiste;
- Le sous-lieutenant Remacle Cœurderoy, de la 10<sup>e</sup> compagnie du 3 ChA, qui s'était distingué à Monteban le 10 mai, né à Marche-en-Famenne le 30.11.1917, fut blessé par des Anglais le 19 mai à Herzele

(Dendre), alors qu'il accomplissait une mission de liaison. Il décéda le 30 mai à Zuydcote.

Rappelons encore que le soldat Gaston Thérasse, milicien 1938 à la 5<sup>e</sup> compagnie du 3 ChA était né à Lomprez le 17.4.1919. Et enfin, que le comité provincial de Liège de l'UNSOR (Union nationale des Sous-Officiers de Réserve) a pris l'initiative de faire ériger à Comblain-au-Pont une stèle à la mémoire de Gérard et Thérasse, qui fut inaugurée le 15 septembre 1973 (Cf. «Le Chasseur Ardennais», n° 95, page 10).

L'ennemi n'était point là comme nous le pressentions, mais il eût certainement été préférable qu'il le fut: ce qui venait de se passer ne se serait pas produit.

La nouvelle se propagea tel un éclair: «Gaston vient d'être mortellement blessé par une balle... belge!»

C'est pas vrai! Dites-nous que ce n'est pas vrai!

C'est la plus totale consternation dans toute la compagnie, car Gaston était considéré comme le soldat le plus simple, le plus gentil, le plus discret.

Il avait d'ailleurs été choisi par ses chefs pour devenir «ordonnance» de son lieutenant. Et

c'est à ce titre que Gaston fut chargé de communiquer les consignes de repli à ses camarades de combat le soir du samedi 11 mai.

Par suite de malencontreuses circonstances qui n'ont jamais été bien définies, et qui ne le seront vraisemblablement jamais, l'un des frères d'armes de Gaston tira sur cette silhouette qui s'avavançait, à la nuit tombante, à travers les broussailles de Comblain-au-Pont, pour remplir la mission lui confiée.

C'est ainsi que Gaston Thérasse de Wellin tomba en héros, face à ses... amis!

Donner sa vie pour sa patrie représente indubitablement un acte de bravoure et d'abnégation totale de soi-même

Mais... assurément pas dans de telles conditions!

L'on s'imagine malaisément, dès lors, comment de tels drames peuvent se produire, et l'on en éprouve, à coup sûr, des sentiments de révolte intérieure.

Ce sont hélas! les imponderables de la vie, qu'il ne nous est pas possible de prévoir, ni d'évaluer. Cela sera toujours ainsi, lors même que nous ne le voudrions pas.

L'on peut raisonnablement conclure, pensons-nous, que le samedi 11 mai 1940, à Comblain-au-Pont, le tireur surpris par l'apparition subite d'une ombre humaine dans l'obscurité naissante de la nuit, s'est figuré se trouver face à un soldat allemand, et a tiré instantanément sans faire les sommations d'usage...

Samedi 11 mai 1940: seconde journée de guerre.

La 5<sup>e</sup> compagnie cycliste du 3<sup>e</sup> régiment de Chasseurs Ardennais se trouve en position de défense aux alentours de Comblain-au-Pont, après s'y être repliée durant la nuit par Werbomont, Hamoir et Outfet.

Samedi 11 mai 1940: le jour commence à tomber. Et la nuit s'annonce particulièrement obscure, car nous avons peine à réaliser l'évidence: les Allemands sont déjà là tout près de nous. C'est du moins ce que l'on nous dit, ce que l'on chuchote dans nos rangs, ce que nous croyons!

Et nous nous disons: «Tout ce travail de tranchées, barbelés, chicanes, minages de ponts et de routes, n'a donc pratiquement servi à rien. En un jour, un labeur assidu de neuf mois de mobilisation détruit. C'est pas possible!»

C'est la désolation, l'amertume. C'est même aussi et hélas! le malheur, car déjà plusieurs camarades de combat sont tombés en héros face à l'ennemi envahisseur.

Samedi 11 mai 1940: vers 21 heures, l'ordre de repli direction Namur est communiqué aux divers groupes. Chacun de nous prépare ses bagages et les attache à son vélo.

Soudain, un coup de feu claque à quelques dizaines de mètres de l'endroit où nous nous trouvons.

«Tu vois bien, espèce d'incrédule, espèce de Saint-Thomas, qu'ils sont là, tout près, à quelques mètres peut-être!» nous disons-nous, l'un à l'autre.

Panique, débânde, frayeur!

Quel cauchemar! C'est pas vrai!

Nous voilà servis, et de belle façon! Mais, au fait, ne souhaitons-nous pas cet essai de combat lors de nos réflexions désabusées faites tout au long d'une mobilisation étouffante, parsemée de pré-alertes, alertes, prises de position de combat, etc...: «Vivement la guerre, que l'on se tue!»

Et bien! elle était là et bien là, la guerre, avec toutes ses horreurs, ses souffrances et ses impondérables.

Ce dernier terme trouve ici, comme vous allez vous en rendre compte, sa pleine et hélas! sa triste signification.

Car, le coup de feu de 21 heures, qu'était-ce au juste?

Nous n'allions pas tarder à le savoir...

Il n'émanait pas d'une arme de guerre allemande, mais d'un fusil... belge!

Il est, en effet, presque impensable de croire que celles-ci aient été formulées comme il se devait, et que... Gaston ne les ait pas partagées en donnant les «mots de passe»!

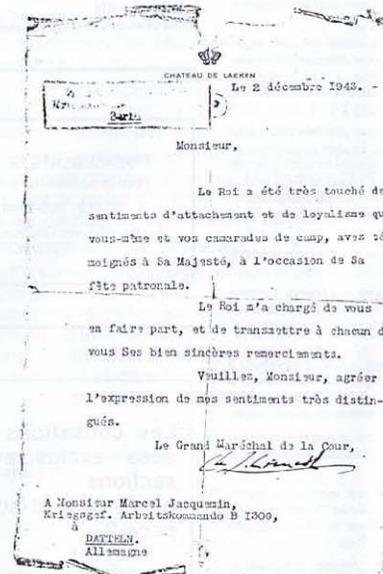
Il est, par contre, aisé de se saisir la profondeur de la douleur ressentie par les parents de Gaston lorsqu'ils auront eu connaissance de ce drame affreux. Douleur d'autant plus vive qu'ils venaient de perdre un autre fils quelque temps avant.

Nous avons personnellement vécu l'état d'âme de M<sup>me</sup> et M. Adelin Thérasse-Cunin de Wellin lors d'une visite de plusieurs jours faite en leur domicile durant les fêtes de Noël de l'année 1941.

### La fidélité au Roi des Prisonniers de Guerre

Notre ami Marcel Jacquemin d'Arion nous a fait parvenir la photocopie reproduite ci-après d'une lettre reçue en décembre 1943 et signée par le Grand Maréchal de la Cour en remerci-

ment d'un message collectif de fidélité adressé au Roi Léopold par un groupe de prisonniers de guerre.



La maman de Gaston ayant appris incidemment que nous possédions de nombreuses photos de son fils prises lors de son service militaire, nous pria avec insistance de venir passer quelques jours avec eux et de leur confier les négatifs.

«Venez, venez, nous vous en prions, car ce sera un peu de notre Gaston que nous aurons la joie d'accueillir», nous écrivait-elle!

De gaieté de cœur, mais néanmoins avec une évidente émotion, nous entreprîmes le parcours Tavigny-Wellin par le train. Bien qu'immuablement pareille rencontre soit de nature à faire renaître l'une ou l'autre larme, maman et papa Thérasse surent se contenir afin de ne pas indisposer leur hôte et le recevoir avec dignité et courage.

De suite, nous perçûmes la profondeur des sentiments de sagesse, d'éducation, de savoir-vivre qui animaient ce milieu familial, heureusement encore égayé par la présence d'une jeune fille, sœur cadette de Gaston.

Et alors que nous nous attendions à ce qu'ils extériorisent l'un ou l'autre sentiment de colère, de révolte, voire de vengeance, envers l'auteur du coup de feu accidentel, nous fûmes sidérés devant leur attitude: «Ils» n'avaient pas oublié, car la plaie n'était pas cicatrisée, loin s'en faut, mais, déjà, «ils» avaient... parcouru.

«Il est dans des desseins de Dieu que nous devons nous séparer de ce que nous avons de plus cher au monde. Que Sa Volonté se fasse et non la nôtre»: tel était leur courageux état d'esprit!

Devant semblable courage, devant semblable acceptation du destin, inclinons-nous avec respect...

## COTISATIONS

Notre exercice social va du 1<sup>er</sup> novembre au 31 octobre de l'année suivante. La formule la plus expéditive et la moins coûteuse consiste à effectuer d'initiative un versement au C.C.P. de sa section. (Voir en page 2).

Nous insistons pour qu'aucun versement ne soit fait au C.C.P. national, sauf en ce qui concerne les versements de soutien pour le bulletin.

REPANDEZ  
LE  
DRAPEAU  
DE  
L'ARDENNE

## PRISON DE HUY, DÉCEMBRE 1943

### EVASION DE RESISTANTS CONDAMNÉS A MORT, AVEC LE CONCOURS D'UN CHASSEUR ARDENNAIS

On a parlé récemment d'un film titré «Hôtel particulier», et qui a été tourné entièrement à la prison de Huy.

Il y a plus d'un an précisément, le journal «VERS L'AVENIR» a publié un long article rapportant un haut fait de la Résistance, accompli le 31.12.1943 et qui permit de libérer huit condamnés à mort, enfermés en cette géole.

Attention: il ne faut pas confondre la prison civile de Huy avec le fort ou citadelle où nombre de Chasseurs Ardennais se sont trouvés durant la mobilisation ou, sous l'occupation, en tant que prisonniers politiques.

On lira ci-après de larges extraits du texte précité qui nous avait été envoyé par un des héros de l'opération, l'ancien Chasseur Ardennais Auguste Robert, habitant Saint-Denis (Bovesse) et qui était surveillant à la prison.

...Durant l'occupation, la population de la prison de Huy se divisait en deux catégories: les détenus de droit commun et les prisonniers politiques incarcérés dans une aile spéciale pour y subir des interrogatoires menés par les Allemands eux-mêmes.

La mise au secret et le contrôle des détenus étaient, en effet, plus faciles à la prison qu'au fort où les contacts entre les prisonniers, et avec l'extérieur, étaient relativement aisés.

La prison de Huy, dépendant toujours du ministère belge de la Justice, était gardée, d'une part, par des soldats allemands et, d'autre part, par d'anciens militaires belges, rétribués par le service des traitements de l'armée et affectés d'office en qualité de surveillants dans des centres civils de détention.

A la fin de l'année 1943, la Résistance apprend que sept des siens, détenus à la prison de Huy, ont été condamnés à mort par un tribunal à jugement sommaire et rapide; les prisonniers devront quitter Huy le 1<sup>er</sup> janvier 1944 au matin pour être transférés à la citadelle de Liège où l'ennemi les fera fusiller...

...Il ne restait que très peu d'heures au F.I. pour monter une opération de commando destinée à libérer les résistants promis à l'exécution par les Allemands. Il est vrai que, depuis un certain temps, les diverses possibilités de faire sortir les prisonniers avaient été étudiées, et la Résistance pouvait compter sur la complicité de trois surveillants de la prison de Huy, MM. Wolters, Quoidbach et Robert. Un plan d'attaque de la prison fut mis au point dans la journée du 30 décembre. Contactés, les surveillants sympathisants furent avertis de leurs rôles respectifs dans l'opération dont l'exécution fut fixée au 31 décembre à l'aube.

Le principe était simple: un surveillant, venant de l'extérieur, sonnerait vers 6 h 30 à la porte d'entrée de la prison. Un de ses collègues, prévenu, viendrait ouvrir. Aussitôt, les résistants armés s'engouffreraient dans les bâtiments, maîtriseraient les Allemands sous l'effet de la surprise, puis libéreraient leurs camarades...

Les résistants, qui se déplaçaient à vélo, arrivent devant la prison et attendent l'arrivée du surveillant qui doit venir sonner à la porte de la prison et se faire ouvrir. Il fait encore nuit. Le geôlier doit se signaler à l'attention des hommes du F.I. en allumant une cigarette lorsqu'il s'approchera de la prison.

Effectivement, vers 6 h 30, une lueur perce l'obscurité dans la direction de la rue de France. Les résistants se préparent à l'assaut. Le surveillant sonne, mais la porte tarde à s'ouvrir.

En fait, pour une raison inconnue, la sonnerie ne retentit pas dans le quartier des geôliers belges complices des résistants. L'opération va-t-elle échouer?

A l'intérieur de la prison, l'Allemand de faction, qui n'a pas les clés, s'impatiente. Il se dirige vers le quartier des geôliers belges et les sermonne rudement parce qu'ils ne sont pas encore venus ouvrir. Un des surveillants, M. Auguste Robert, qui était alors domicilié à Burdinne (il habite aujourd'hui à Saint-Denis-Bovesse), explique à l'Allemand qu'il n'a rien entendu; ce qui est vrai.

M. Robert a été contacté par la résistance. Il sait ce qui est en train de se préparer. Il s'est arrangé pour être en possession des clés d'entrée, et il s'apprête donc à aller ouvrir.

«L'Allemand me demande de le suivre, nous a-t-il déclaré. Arrivé dans le couloir d'entrée, j'ouvre tout d'abord la grille, que j'omets volontairement de refermer à clef; l'Allemand se retire à l'entrée de la salle de garde; j'ouvre le judas de la porte d'entrée. Je me retourne et je dis à l'Allemand: «Ça va, c'est un geôlier qui arrive!» Hâturé, l'Allemand rentre dans la salle de garde. J'ouvre alors la grande porte d'entrée...»

Aussitôt, les résistants se précipitent: «C'est la ruée, se rappelle M. André Manne. Nous fonçons tout d'abord vers les bureaux occupés par les Allemands que nous parvenons très vite à maîtriser, car l'effet de surprise fut total. Quelques Allemands qui sortaient de leur sommeil, tentèrent de résister: l'un d'entre eux, qui était encore couché sur sa paille, cherche son arme sous son oreiller; il fut assommé à coups de crosse de revolver.

Quant à la sentinelle, elle se laisse désarmer.

Tandis que d'autres de nos compagnons prenaient en charge les Allemands dont nous venions de nous saisir, nous nous élançons dans la rotonde qu'un surveillant nous ouvre puis nous nous faisons remettre les clés des cellules individuelles et nous libérons nos camarades, dix-sept en tout, dont sept attendaient la mort pour le lendemain.

L'émotion de ces prisonniers libérés fut particulièrement intense. Certains pleuraient littéralement de joie; l'excitation était à son comble...». Les prisonniers s'enlèvent en pyjama ou s'habillant en hâte dans les couloirs.

Des détenus de droit commun en profitent pour réclamer eux aussi leur libération. Le chef du commando s'y oppose. Certains ont notamment valeur que ces prisonniers ne sont pas des criminels. Il s'agit pour la plupart de voleurs de froment ou de fraudeurs du marché noir qui risquent de tomber entre les mains des Allemands.

On n'a pas le temps de faire le tri entre ceux qui méritent de sortir et les autres.

Finalement, tous les prisonniers sont libérés. Certains «droit commun» deviendront, par la suite, d'authentiques résistants dont l'un, au moins, mourra dans un camp de concentration nazi.

Ils furent, en fait, quarante-huit détenus exactement à prendre la clef des champs que leur avait offerte le commando F.I. à ses risques et périls. Préalablement, les Allemands avaient été enfermés dans une cellule.

Le 31 décembre 1943, à l'aube, la porte de la prison de Huy est donc grande ouverte et tous les oiseaux se sont envolés.

L'«affaire» ne fut découverte que vers 8 h du matin, comme nous l'explique le geôlier M. Robert, qui avait été enfermé dans une cellule avec les Allemands, afin qu'aucun soupçon ne pèse sur lui.

«Vers 8 h du matin, nous a-t-il précisé, un surveillant belge venant prendre son travail est entré dans la pri-

son. Il a entendu crier les Allemands qu'il a libérés. Je suis moi-même sorti de la cellule pour faire le tour des cachots de l'étage et pour chercher s'il n'y avait rien de compromettant.

Quand je suis revenu, j'ai vu le directeur de la prison et un autre surveillant au garde-à-vous devant un officier allemand, accompagné d'un feld-gendarme venant de la Kommandantur. Les six Allemands qui s'étaient laissés surprendre par les résistants, avaient le front au mur, les mains levées. L'officier, un français, demandait qui avait ouvert la porte... Personne ne voulait répondre. J'ai répondu que c'était moi mais que je n'étais pas dans le coup. J'ai montré mon insigne de Chasseur ardennais. Il m'a répondu que cela ne voulait rien dire. J'ai alors déclaré que je n'avais fait que suivre les instructions de la sentinelle allemande qui était venue me chercher pour me demander d'ouvrir la porte. On m'a alors introduit dans une cellule où l'officier allemand m'a menacé de son pistolet en me criant de dire la vérité. J'ai été à plusieurs reprises battu par deux feld-gendarmes.

Finalement, les Allemands m'ont envoyé au Palais de Justice pour être interrogé par les autorités judiciaires belges dont j'étais dépendant. On m'a conduit devant M. Joseph Göbbels, de la P.J. de Huy. «Je m'en suis tenu à mes premières déclarations puis je suis rentré à la prison. Là, on m'a mis le front au mur en m'alignant à côté des Allemands punis pour avoir laissé échapper les prisonniers. De temps à autre, un feld-gendarme venait nous pousser dans le dos pour nous cogner le front au mur. Durant l'après-midi, un surveillant belge m'a proposé de me faire sortir de la prison, ce que j'ai accepté, craignant le pire. Il m'a fait passer par le Palais de Justice, et je suis rentré chez moi à Burdinne. Par la suite, je suis entré dans la Résistance...»

#### AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résistes et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.

#### VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin, exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

Les cotisations sont versées exclusivement aux sections: n° de CCP et adresses en page 2

## Ardenne au Sanglier (1)

Je ne sais — ou ne me rappelle plus — d'où me vient ce texte sublime dédié à notre Ardenne, à son symbole et à sa déesse. Il est si évocateur, si poétique et si émouvant que je le fais reproduire avec respect et amour.

A.H.

Ardenne, ma forêt a gardé sa déesse:

Mille ans se sont glacés dans le vide du temps: des forêts sont tombées par l'âge, ou la guerre ou le fer. Ma forêt a gardé sa déesse: elle chevauche encore en des courses sans fin sa monture bourrue, sans bruit et sans témoin.

Au fond des vals perdus, des combes sourcilieuses, au flanc gris des rochers, au cours des eaux fuyantes, au plus haut des monts chauves que l'épilobe vêt de son manteau d'automne.

Mon pays a gardé sa déesse: Ardenne était son bien, allait de Reims au Rhin et d'Yvois jusqu'aux fagnes.

Les siècles étaient son temps, et ses autels coiffés de vents et d'arbres, de nuages et de ciels jalonnaient pour ses gens le Haut pays boisé.

Des peuplades vivaient, ou migraient, ou mouraient puis d'autres s'en venaient avec des mots nouveaux et des dieux inconnus: Mercure et Jupiter, Friia, Thor et Wodan.

Mais elle était Ardène: celle de la bruyère et des hêtres, des eaux vives, des rocs ruinés, des hommes rares... Ardène immobile en son âge aux mouvantes saisons.

S'en vint le temps où d'autres hommes forcèrent les halliers et les chemins rugueux.

Ils étaient doux et faibles, vêtus de bure, sans escorte et sans arme.

Pour signe et pour enseigne, avaient la croix taillée dans le cœur d'arbre.

Le voyageur dit leurs noms au laboureur, le laboureur au herdier, le herdier au chasseur.

La déesse l'apprit au long des longues courses, d'un bout de son pays à l'autre bout; tout proches ses autels elle entendit parler: Lambert de Liège, Remacle de Stavelot, Hadelin de Celles, Bérégise et Servais, Hubert d'Andage, le veneur.

Mais tant d'autres avant eux avaient marché, parlé, vécu, étaient passés près d'elle, seule demeurée, qu'elle n'y prit point garde

Car elle était le temps, les arbres et la terre, les bêtes et les habitants durs.

Seule elle était Ardène; Sanglier son coursier.

De la Fagne jusqu'au Midi lointain de sa forêt d'autres invocations, d'autres pierres, d'autres signes surmontèrent les siens...

... puis il ne resta plus, au flanc de Meuse et Chiens que le grand Simulacre écrasant le mont nu, jusqu'au jour où lui-même arraché, disloqué, réduit en poudre par le fer il délaissa le sol et l'air, et sa veille immobile.

Lors, partit la déesse en s'écartant des hommes, dans la forêt d'antan, d'an'hui et de plus tard, gagna les temples d'arbres et de fourrés secrets dans les caches de calme et de vert et d'eaux prestes.

Là, mon pays a gardé sa déesse.

Vous l'y verrez; ARDVINNA, la nôtre, amazone furtive des soirs et des matins transis poussant son Sanglier, le nôtre, en la forêt Ardène, la nôtre et dans l'esprit fidèle de ses gens qui veilleront dans leur pays et dans leur cœur fermés à l'oubli, leur déesse: 'Ardenne au sanglier.



DEA ARDVINNA

(1) Albert LAMY, ingénieur des Eaux et Forêts à Crupet, a retrouvé une graphie d'un roman du XIII<sup>e</sup> siècle: «ARD ÈNE AU SANGLIER».



# 1<sup>er</sup> CHASSEURS ARDENNAIS

## LA VIE AU 1 ChA

### Fête de Saint-Hubert

Vous avez pu lire, dans la dernière revue, les résultats des épreuves disputées par les compagnies. Ils furent concrétisés par la traditionnelle remise des coupes et trophées glanés. Ce sont nos Anciens Chefs de Corps, le Lieutenant Général Liebens, le Général Magon, les Colonels BEM Castermans et Ferraro, le Colonel Lefebvre, le Lieutenant-Colonel Diou — réunis autour du Maj BEM Legat, actuel Chef de Corps — qui les confièrent aux différents vainqueurs.

La nuit était déjà tombée quand il fut procédé à la monstration et au baptême des premiers AIFV canon 25 mm, arrivés fort à propos; c'est sous les applaudissements et dans la liesse générale, que Madame Legat, épouse du Chef de Corps, brisa la bouteille symbolique sur la coque du véhicule de combat au nom tout aussi symbolique de «ARDENNES».

Inutile de préciser que le repas de Saint-Hubert des différentes catégories de personnel du Bn fut la digne prolongement d'une journée mémorable.

### Vogelsang - Déc. 85

Les 1 et 2 Cie ont participé à la période.

La 1 Cie a préparé sa participation au TACONEX du 1 L et exécuté cet Ex.

Nous retiendrons qu'elle a, brillamment, essuyé les platras en matière de mise en œuvre du nouveau matériel (AIFV) et est restée en pointe de l'attaque pendant TOUT l'exercice. Bravo les gars de la 1!

La 2 Cie a préparé et exécuté une série de démonstrations relatives au combat en agglomération, combat anti-char et tirs de combat. Ces démonstrations s'adressaient à un groupe d'étude composé d'officiers de tous les pays de l'OTAN. Ils furent impressionnés au point qu'une cascade de félicitations s'abattit sur le Bataillon... et la 2 Cie. N'oublions pas le rôle discret mais efficace que remplit dans cette mission l'EM Bn et son S3, le Cdt Fontaine!

Bravo les gars de la 2 Cie. Vous avez bien mérité du 1 ChA.

### Cross de masse

Cette année, depuis longtemps... voire jamais, le 1 ChA accéda à la finale du cross de masse. Une préparation spécifique aurait été souhaitable mais fut impossible. Certains coureurs furent même «récupérés» à la 1 Cie en période à Vogelsang.

Le 1 ChA s'est magnifiquement comporté dans ces conditions. Il s'est classé 12<sup>e</sup> sur 19 équipes. Notons encore que notre Bataillon, à l'inverse de beaucoup de ces concurrents, n'est pas alimenté en sportifs civilo-militaires et que le résultat fut acquis par l'effort de ses fusiliers d'assaut uniquement.

Bravo à ces VRAIS militaires sportifs, ou inversement si vous préférez.

### Cold Winter

Ce vocable recouvrait la participation des Forces Armées aux côtés de la Gendarmerie dans une opération nationale de sécurisation de la population et de prévention du terrorisme. Il faut savoir que le 1 ChA a fourni des détachements dans toutes les provinces wallonnes à l'exclusion du Brabant.

Au total, près de 250 ChA du 1 Bataillon ont presté, à raison de 100 à la fois durant la période du 28 décembre 85 au 31 janvier 1986.

Cette présentation survenant en plus des activités normales, on peut affirmer que notre Bataillon fut totalement engagé dans cette mission, qu'il la remplit efficacement, consciencieusement, à la plus grande satisfaction de la population, de la Gendarmerie et de ses Chefs.

Bravo à tous ceux qui ont porté notre baret à la HURE haut et fier!!

### Création de la Cie d'appui (Cie Sp)

Notre Bataillon a, coup sur coup, dû assimiler deux restructurations majeures.

La première consistait à son passage sur les nouveaux véhicules de combat d'infanterie (VBCI). Préparée de longue date — depuis juillet 85 — cette opération s'est déroulée sans problèmes majeurs et les 24 VBCI - C 25 mm ont rejoint les compagnies à la plus grande satisfaction de tous.

La seconde restructuration concernait la refonte des unités du Bataillon et l'absorption de la partie dissoute des ex-Bataillons anti-tanks de Brigade. Ainsi naissait la Cie Sp dont les derniers éléments, issus du 13 Li, nous servaient fin janvier 86.

Son actuelle structure est la suivante: Comd Cie = Capt Beudels, Adjt Cie = Adjt Colbrant (jusqu'en juin 86), Adjt Rav: Adjt Dandois, Chef Sec Maint: 1 Sgt Maj Thiry.

Pl Ecl = 1 Sgt Fusulier, Pl Mor = 1 Sgt Dave, Pl JPK = SLT Barbier.

Dans un avenir proche, rejoindront cette Cie le Lt Bonmarriage (Comd 2 d) et le SLT Macoir (Chef Pl Mor).

Pareille structure a nécessité de nombreuses adaptations surtout dans un quartier initialement construit sur mesure pour un Bataillon à 4 compagnies.

Les gars de la Cie Sp sont parvenus à «faire avec» comme on dit.

Nous leur souhaitons bonne chance et de nombreux succès tant dans les différentes évaluations (Ecl et Mor) que Challenge (Chal JPK).

### Semaine du soldat

Destinée à l'ouverture des esprits quant à la juste place du soldat au sein des Forces Armées et de l'Armée au sein de la Nation, la

semaine du soldat a donné lieu à de multiples échanges et visites diverses.

Nous noterons, en bref, le séjour de détachements 1 ChA au sein de nos unités «sœurs», les 3 ChA et 20 A, des visites à l'El — maison-mère —, à BMF (Aubange), aux forts d'Eben-Emael et Breendonck.

Quelques ChA «pistonnés» ont même pu — pendant deux jours — rendre visite à des unités FAè et FN.

Par ailleurs, les ChA ont accueilli des délégations issues de la FT (CMob), la FAe (Bierset) et la FN (Ostende).

Quelle impression réconfortante de prendre conscience que le 1 ChA au sein des Forces Armées et de la population belge n'est pas seulement à l'œuvre au profit d'une juste et belle cause!

### Au revoir CHALFUSAS Bonjour TACONEX Cie (Exercice Tactique contrôlé)

Les unités d'infanterie sont en pleine mutation. L'introduction des nouveaux matériels débouche sur une véritable révolution des méthodes et procédés d'instruction, d'entraînement et d'emploi tactique.

Le CHALFUSAS, destiné à mesurer l'évaluation d'unités se trouvant a priori dans des conditions similaires, ne pouvait plus — SANS remaniement majeur — être disputé. Il fut donc post-posé jusqu'en 1988.

L'évaluation opérationnelle reste toutefois une nécessité impérieuse.

Ce besoin a donc débouché sur le TACONEX de Cie, contrôlé par l'EM 7 Bde Inf BI. Outre des épreuves de connaissances individuelles, de résistance physique, ces TACONEX prévoient l'évaluation des capacités de réaction, d'alerte, de changement, d'exécution de missions tactiques de type défensif, offensif ou spécial pour l'ensemble des compagnies. Ajoutons à cela, les résultats des tirs aux armes individuelles et collectives et nous conclurons que nul aspect de l'état de préparation opérationnelle du Bataillon échappera à l'analyse et à l'amélioration.

L'image du 1 ChA sera donc fonction des évaluations de chacun de ses composants et des résultats obtenus lors d'épreuves spécifiques de tir (Milan, Chal JPK, Eval Eclairageurs, Eval Mortiers...).

Voici posé un nouveau défi que les ChA du 1 Bataillon s'approprient à relever... avec honneur.

### Connaissez-vous le 1 R 22 Rgt?

Le Royal 22<sup>e</sup> Régiment canadien a un passé bref (72 ans d'existence) et des plus glorieux. Créé en 1914 à partir de compagnies des Voltigeurs du Québec, des Fusiliers Mont-Royal, du Régiment de Maisonrouve et du Régiment de Châteauguay, il prend sa place dans les combats des septembre 1915.

Au prix de la vie de 135 officiers, 3.414 sous-officiers et soldats, le 22<sup>e</sup> se couvre de gloire

sur le front des Flandres, plus particulièrement à Ypres, sur la Somme, à Lens, Passendale, Arras, Amiens, Cambrai et surtout à Courcellette.

Ces hauts faits d'armes se concrétisent par l'approbation du Roi Georges V à promulguer l'attribution du titre de Royal 22<sup>e</sup> Régiment.

1939 voit ce Régiment mis sur pied de guerre. Il se trouve en décembre 1939 en Angleterre incorporé à la 1 Division canadienne.

On le retrouve en 1943 en Sicile. Il participe à la campagne d'Italie. D'autres noms de bataille s'accrochent à son emblème (Catananuova, Ligne Hitler, San Fortunato...) Casa Berardi devient l'équivalent de Courcellette.

Il débarque en 1945 à Marseille, remonte vers le Nord et termine le conflit sur les bords de l'Yssel.

En 1951, on le retrouve avec le contingent canadien en Corée. Il y reste jusqu'en 1953 et s'y distingue brillamment.

Dès 1964, le Royal 22<sup>e</sup> Régiment maintient pendant 10 ans une force à Chypre au profit des Nations Unies.

Aujourd'hui, ce Régiment compte quatre bataillons: le 1<sup>er</sup> cantonné à Lahr (RFA), le 2<sup>e</sup> à la Citadelle de Québec, le 3<sup>e</sup> à la Base des Forces Canadiennes de Valcartier, enfin le 1<sup>er</sup> Commando Aéroporté à la Base des Forces Canadiennes de Petawawa.

Sa devise empruntée à la Province de Québec est «Je me souviens».

Ce 31 janvier 1986, le Major BEM Legat, apprenait l'aboutissement du projet de jumelage entre le 1 Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment et du 1 Bataillon des Chasseurs Ardennais.

Nul doute que le jumelage de nos deux unités, jeunes et chargées de gloire et de prestige, concoure — au fil du temps et d'activités mu-

tuelles — à les rendre meilleures et plus dynamiques encore.

### Vogelsang (10 au 27 mars 86)

Le 1 ChA — au complet — participera à cette période de camp. La Cie Sp se partagera entre Vogelsang et Elsenborn.

Au programme, de multiples activités mais surtout la participation à un Exercice de niveau Brigade et le TACONEX de la Cie EMS.

Sans conteste, la devise du camp «Plus de sueur, moins de sang» trouvera matière à se vérifier.

### Divers... en vrac

Le 1 ChA a rendu les honneurs au Chancelier d'Autriche (Palais d'Egmont à Bruxelles); en charge, le Chef de Corps, le drapeau et son escorte, la 1 Cie.

Le 1 ChA a rendu les honneurs également à LLMM le Roi et la Reine d'Espagne (Malsbroek); en charge, le Chef de Corps, le drapeau et son escorte, deux Cie.

Le 1 ChA a subi l'inspection du Corps logistique (CORLOG). La mention EXCELLENT fut ratée à 0,4 point sur cent près! Dommage mais c'était TRES BIEN quand même.

Le challenge natation Brigade fut assez néfaste à nos représentants, une disqualification technique et une contre-performance entraîneront un 3<sup>e</sup> place. La leçon est tirée... et puis, il faut bien en laisser aux autres!!

Le 19 février enfin, notre Bataillon recevait le Comd 7 Bde Inf BI et son équipe pour l'inspection de commandement annuelle. Aux dernières nouvelles, ce fut TRES BON.

Toutes ces occasions nous ont permis de mettre en valeur notre dynamisme et notre baret à la Hure. Que nos anciens, nos amis, soient convaincus que notre 1 ChA est en ce bonnes mains.

### Remise des Hures à Bande



Préparation de l'avenir dans le respect du passé et le souvenir, voici la source de notre inspiration et de l'organisation de nos cérémonies de remise des Hures. Ajoutons à cela, la légitime fierté des ChA pour leur terroir, pour cette terre d'Ardenne qui ne se donne qu'à ceux qui font l'effort de la conquérir et nous voici ce 21 février 1986 à Bande.

Dans l'esprit de la première cérémonie à Martelange, c'est le Comd 3 Cie qui — avec la bénédiction et l'appui du Comd 1 ChA — s'est chargé de l'organisation de la cérémonie.

Bref hommage aux héros exécutés par les na-

zis en présence d'une foule nombreuse où se côtoient parents des miliciens, Anciens ChA, villageois, sympathisants, autorités locales, Chef de Corps 1 ChA et le Colonel BEM Castermans qui nous fait l'honneur et le plaisir d'être présent.

Instant de fierté pour tous quand les Hures dorées s'accrochent — bien méritées — au baret vert.

Instant de détente quand tous, sablant la Hure et son symbole.

Merci à tous pour cette belle journée!!

## SECTION 1 ChA

### HYMENEË

Le 1 Sgt. Poppe a contracté mariage avec Mlle Patricia Larondele et le caporal Landrain avec Mlle Patricia Bloclour.

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

### NAISSANCES

Aurélië Fontaine, Fabian Charlier, Sonia Chavepeyer, Florence Martin, Johar Ccbo, Michael Helin, Geoffroy Devigne, Julien Waltzing.

### DEPARTS

Le Lt. Rossignol qui a repris le commandement de la Cie QG 7 Bde Inf B1.

Vanheesveld, François, Rinalco, Jacquemin, Gierche, Denebourg, Gison, Bonckaert, Lejeune, Peigneur, Capiau, Acke.

### IN MEMORIAM

L'adjudant-chef Goffin a eu la douleur de perdre son papa et le 1 Sgt Mohimont sa maman.

Au sein de la section, le commandant e.r. Ephrem Lambot, vice-président de la section de Namur et membre de notre section est décédé. Le Cdt Lambot a servi de nombreuses années au 1 ChA. Il était le président d'honneur de la 4<sup>e</sup> brigade Steensstraete, brigade qui est à la base de la récréation des Chasseurs Ardennais après-guerre.

Le jour des funérailles le colonel Moiry, le major Lebègue et le commandant Catiaux entouraient le corbillard.

Nous réitérons à leurs familles l'expression de nos condoléances sincères et émuës.

### ARRIVEES

1 Sgt Soalkwijk, 1 Sgt Pirard, 1 Sgt Decker, SLT Barbier, Sgt Bastenien, Sdt Georis, Borlon, Tafarel, Cpl Pierroux, Paeschien, Maziers, Sgt Sarton, Adjt Sarlette, Sgt Delvaux, 1 Sgt Lerméniau, Sgt Boucy, Adjt-Chef Parizel, Adjt-Chef Hendrickx, Col Copat, CLC Marce, Sdt Hardy, Cpl Deleau, Sdt Loiseau, Godfried, Capt Symmons, Lt Daleorde, Sdt Provezand, Sdt Delvaux, Callewaert, Vertessen, Sorieski, Vadin, Brebis, Braeckevall.

### DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La croix militaire de 2<sup>e</sup> classe au Maj BEM Legat.

La croix de chevalier de l'ordre de la couronne au Cdt Fontaine, au Capt Van den Meerssche et au Lt Brunin.

La croix de chevalier de l'ordre de Léopold II à l'Adjt-Chef Parizel.

Les palmes d'or de l'ordre de la couronne à l'Adjt Vandeplassche.

La médaille d'or de l'ordre de Léopold II au Sgt Maj Renard.

La décoration militaire de la 1<sup>re</sup> classe au Sgt Maj Wuidar, au Cpl-chef Maziers.

La décoration militaire de 2<sup>e</sup> classe au Sgt Opsomer, au 1 Sgt Hubin, au 1 Sgt Maassen, au Cpl Mossoux, au Cpl Graindorge et au Cpl Lenoir.

Nous les félicitons tous très vivement.



## 3<sup>e</sup>. CHASSEURS ARDENNAIS

### LA MSA PREPARE SON VINGTIEME ANNIVERSAIRE

Si plusieurs contacts fructueux ont été pris dès les premiers jours de l'année, c'est officiellement le 27 février dernier que fut donné le véritable coup d'envoi de la MSA 86.

Se sont réunis ce jour autour du Colonel Babette, Commandant de l'Ecole d'Infanterie et Président du Comité Organisateur de la MSA, les édiles des villes et organismes concernés ainsi qu'un noyau du personnel du 3 ChA impliqué directement dans l'organisation de cette belle entreprise.

D'emblée, il est apparu que la vingtième édition de ce pèlerinage du Souvenir à travers nos sites ardennais était attendue et espérée par tous. En synthèse, les options de base pour la MSA 86 sont les suivantes:

1. Elle se déroulera du jeudi 26 au dimanche 29 juin 86. Ceci devrait permettre aux amateurs retenus par leur activité professionnelle de participer aux deux dernières étapes. L'accueil des marcheurs sera assuré à partir du 25 juin.
2. De légères modifications d'itinéraire ont été planifiées pour des raisons d'ordre pratique, comme de faciliter l'écoulement des marcheurs ou la mise en place des détachements d'honneur aux haltes du souvenir entre autres.
3. Ses étapes seront les suivantes:
  - le 26 juin: ARLON - MARTELANGÉ;
  - le 27 juin: MARTELANGÉ - BASTOGNE;
  - le 28 juin: BASTOGNE - HOUFFALIZE ou HOUFFALIZE - HOUFFALIZE ou HOUFFALIZE - VIELSALM;
  - le 29 juin: HOUFFALIZE - VIELSALM ou VIELSALM - VIELSALM.
4. Les trois camps de base seront dressés comme les années précédentes à Bastogne, Houffalize et Vielsalm.
5. Signalons que ces villages de toiles pourront héberger quatre mille marcheurs.
6. Aucune limitation n'est imposée dans le nombre de participants non logés dans des camps.
7. En 86, le camp de Vielsalm s'implantera plus près du centre-ville que les années précédentes.
8. L'effectif des différents camps sera équilibré, c'est ainsi que celui de Bastogne pourra, en 86, accueillir 1.200 marcheurs.
9. Point non négligeable, les frais de participation sont inchangés, à savoir:
  - 600 Frs de frais d'inscription;
  - 640 Frs pour la nourriture de ceux qui désirent être ravitaillés par le comité organisateur.

Avouons qu'il s'agit là d'un véritable défi qui sera tenu.

Ajoutons que l'horaire de certaines phases de la marche sera revu pour faciliter les différentes mises en place. Citons par exemple celui de Vielsalm à Rochelival. Cette réunion bien sympathique a permis de souligner, si besoin en était, l'importance de la collaboration active des autorités civiles pour la mise sur pied de cette importante manifestation du souvenir et de l'amitié.

C'est au Président du comité organisateur que revint le mot de clôture de cette séance de travail fort constructive. Il y souligna l'importance de cette manifestation internationale qu'est devenue la MSA ainsi que la saine collaboration établie au fil des ans entre les autorités et organismes civils d'une part et les organisateurs d'autre part. Gageons qu'un record de participation sera atteint en 86, le bureau d'inscriptions est déjà fort sollicité!

Le personnel du 3 ChA peut retrousser ses manches, le vrai travail peut démarrer et, ma foi, il y en aura sur la planche! Il va sans dire que tout sera mis en œuvre par tous pour que la vingtième édition de la MSA soit une réussite concrétisant pleinement la valeur que chacun, jeune ou moins jeune, accorde au souvenir et à l'amitié.

### LE 3 ChA RAPPELLE SES ANCIENS

C'est le 3 février dernier qu'est intervenue une innovation importante dans l'organisation et la mission du 3 ChA. En effet, à cette date la 2<sup>e</sup> Cie Cl ou Bataillon est devenue Cie Défense Militaire du Territoire (Cie DMT). Elle sera dorénavant chargée d'accueillir des Cies de «Rappelés» pour une durée d'environ deux semaines, et ce, à partir du 14 avril prochain.

Les autorités ont en effet estimé qu'un rappel d'une Cie dans les installations d'un Bataillon structuré serait plus rentable que celui d'un Bataillon de réserve en bloc dans une infrastructure où tout est à faire.

Le 6<sup>o</sup> Bataillon de Ligne s'est vu confier une mission analogue à la nôtre pour la réserve néerlandophone.

A tout seigneur tout honneur, la première Cie à entrer dans le système est composée «d'anciens» du 3 ChA, à qui, d'emblée, nous souhaitons la bienvenue et un séjour fructueux dans les murs de leur bon vieux bataillon. Les autres Cies et escadrons de toutes provenances se succéderont tout au long de l'année à raison d'un ou deux par mois.

Il va sans dire que la mise sur pied d'une telle entreprise représente une tâche énorme, tant sur le plan de l'organisation que de la logistique.

Cu'à cela ne tienne, tout est mis en œuvre pour que ce défi soit relevé avec honneur et que ces rappels apportent ce que l'on en attend, à savoir une efficacité accrue dans la mise en œuvre de notre réserve qui constitue, comme

chacun le sait, une partie essentielle de nos Forces Armées.

Nul n'ignore les difficultés rencontrées par des hommes en pleine force de l'âge, avec charges familiales et professionnelles souvent fort lourdes, quand ils sont brusquement confrontés à un «rappel». Qu'ils sachent que tout sera fait pour que leur passage au 3 ChA ne soit pas une corvée, mais bien un séjour fructueux. Il ne sera pas fait de cadeau, le programme sera chargé mais varié. Ils revivront pleinement la vie du soldat, avec ses souffrances et privations, mais surtout ses grandes satisfactions dans une ambiance que le 3 ChA veut sereine, faite de partage et d'amitié dans un travail utile.

Qu'ils sachent également qu'ils rencontreront au Quartier RATZ non seulement des grades responsables mais également des hommes, pères de famille eux aussi qui s'efforceront de régler au mieux les difficultés que les rappelés voudront bien leur confier. Gageons qu'à l'issue de cette expérience, nos anciens rejoindront leur foyer avec le sentiment d'un moment de vie bien rempli dans leur existence de «soldat» du Pays, de l'importance capitale de la valeur acquise par notre réserve dès le temps de paix et de la place importante qu'ils occupent dans la partie active de la population belge.

Encore la bienvenue à tous et que votre rappel soit une pleine réussite.

## LA VIE AU BATAILLON

### 1. ACTIVITES PRINCIPALES

- Le 02 janvier 1986:**
  - Ventilation des recrues de décembre 85 vers leurs unités respectives.
  - Incorporation des nouvelles recrues par les 1 et 2 Cies.
- Le 16 janvier 1986:**
  - Visite au 3 ChA du Colonel De Swent, Commandant du groupement Instruction de Base.
- Du 27 au 31 janvier 1986:**
  - CPX «BROWN BOAR IV» ayant pour thème des opérations de Défense Militaire du Territoire (DMT).
- Du 03 au 07 février 1986:**
  - Période de camp et de tir à Bourg Léopold pour la 3 Cie.
- Le 03 février 1986:**
  - Incorporation de 154 nouvelles recrues à la 1 Cie.
  - Ventilation des recrues de janvier 86 vers leurs unités respectives.
  - La 2 Cie devient Cie DMT et recevra des Cie de rappelés à partir d'avril 86.
- Le 27 février 1986:**
  - Réunion MSA 86 (voir article en annexe B).
- Le 03 mars 1986:**
  - Ventilation des recrues de février 86 vers leurs unités respectives.

- Incorporation de 141 recrues à la 1 Cie et 3 Cie.
- Du 04 au 06 mars 1986:**
  - Exercice «FOUGERES» au profit de la Cie EMS.
- Du 13 au 14 mars 1986:**
  - Visite au 3 ChA d'une équipe de la RTBF.
- Du 18 au 21 mars 1986:**
  - La 3 Cie participe à un exercice avec le 4 Bn Cdo rappelé.
- Du 24 au 28 mars 1986:**
  - Période de camp et de tir à ELSENBORN pour la 3 Cie.
  - Instruction CPAC à Lagland pour les pelotons Eclairieurs et Mortiers de la Cie EMS.

### 2. ARRIVEES AU BATAILLON

- Le 02 janvier 1986**
  - Venus de l'El: les Adjt COR De Clippelo, De Cock, De Rameyen, Minguet et Steylmans.
  - Venus du CI N° 1: les Caporaux CSOR Bouleberg et Giaux et du soldat CSOR Delbecq.
- Le 20 janvier 1986:**
  - Venu du 2 Dépôt Armée le Caporal Chef Pint.
- Le 27 janvier 1986:**
  - Venu de l'ERSM le médecin COR Delcominette.
- Le 17 février 1986:**
  - Venu du 1G le médecin COR Noirfaisle.
- Le 26 février 1986:**
  - Venu du CI N° 1 le soldat VM Palm.
- Le 03 mars 1986:**
  - Venus de l'El: les Adjt COR Boes, Eraem et Van Zuylen.
  - Venus de l'ETBL l'Adjt COR Lambert de Rouvroit.

### BIENVENUE ET EXCELLENT TRAVAIL A TOUS

### 3. DEPARTS

- Le 05 mars 1986:**
  - Démobilisation du Sgt André.
- Le 19 mars 1986:**
  - Démobilisation des Sgt Siccard et Van Hussen.

### MERCI POUR LES BONS SERVICES RENDUS ET BONNE CHANCE DANS LA VIE CIVILE

### 4. NOMINATIONS

- Le 27 décembre 1985:**
  - Les Sergents Dejoze et Schitz sont nommés au grade de 1<sup>er</sup> sergent.
- Le 01 février 1986:**
  - Les Sergents commissionnés Anson, Collette, Collombon, D'Elia et Larue sont nommés au grade de sergent de réserve.

### TOUTES NOS FELICITATIONS

### 5. COMMISSIONNEMENTS

- Le 31 décembre 1985:**
  - Les soldats Marichal et Lawarée sont commissionnés au grade de Caporal.
- Le 01 janvier 1986:**
  - Les soldats Demonthy, Foxius, Krings, Hey, Kurtzen et Michels sont commissionnés au grade de Caporal.
- Le 01 janvier 1986:**
  - Le Cpl CSOR Minnaert est commissionné au grade de Sgt CSOR.
- Le 09 janvier 1986:**
  - Les soldats Deldalle, Gérard et Nouprié sont commissionnés au grade de Caporal.

- Le 01 février 1986:**
  - Les Caporaux CSOR Bouleberg, Giaux, Foxius, Krings, Kurtzen, Reuter et Thome sont commissionnés au grade de Sgt CSOR.
- Le 01 février 1986:**
  - Les soldats Hoffman, Meyer, Mignolet et Zimmerman sont commissionnés au grade de Caporal.
- Le 01 mars 1986:**
  - Le, Médecin Acjt COR Noirfaisle est commissionné au grade de Médecin Sous-Lieutenant.
  - Le Dentiste Adjt COR Wuidar est commissionné au grade de Dentiste Sous-Lieutenant.
  - Le Cpl CSOR Hey est commissionné au grade de Sgt CSOR.
  - Les soldats Van De Weghe et Bosmans sont commissionnés au grade de Caporal.

### LA NOMINATION EST PROCHE!

### 6. DISTINCTIONS HONORIFIQUES

**Le 06 novembre 1985:**  
Décoration Militaire de 2<sup>o</sup> Classe au 1 Sgt Wullepit.

### NOS PLUS VIVES FELICITATIONS!

### 7. Brevets et cours suivis

- Le 07 février 1986:**
  - Ont obtenu le brevet tireur expert au pistolet GP:
    - le Capt Dangis
    - le Sgt Miche.
- Le 07 février 1986:**
  - Le soldat VM Lang a obtenu le brevet: tireur qualifié à la mitrailleuse Vigneron.
- Le 24 février 1986:**
  - Ont obtenu le brevet de tireur expert à la Vigneron:
    - le Capt Dengis;
    - le Sgt André;
    - l'Adjt COR Minguet.
- Le 05 mars 1986:**
  - Ont obtenu le brevet de tireur expert au pistolet GP:
    - le Sgt Vandevoorde;
    - les Sgt Schauss, Thome et Reuter.

- Le 05 mars 1986:**
  - Ont obtenu le brevet de tireur expert à la Vigneron:
    - le Sgt Schauss;
    - le Soldat Milicien Adams.
- Le 05 mars 1986:**
  - Ont obtenu le brevet tireur qualifié Vigneron:
    - le Sgt Vandevoorde;
    - les Sgt Otten, Reuter et Thome;
    - le Cpl Deryck;
    - les Sdt Mil. Schroder, Gannen, Lambert, Petit A., Josten, Massen, Mertes, Theodor et De Brabanter.
- Le 05 mars 1986:**
  - Le Sgt Otten a obtenu le brevet de conduire le véhicule 4T.

### BRAVO A TOUS

### 8. NAISSANCES

- Le 14 février 1986:**
  - Tania est venue agrandir la famille du Lt De Becker.
- Le 24 février 1986:**
  - Donatien est venu réjouir le foyer du 1 SM Martin.
- Le 10 mars 1986:**
  - Une fille est annoncée chez le 1 Sgt Rauschen actuellement en stage à Arlon.

### NOS PLUS VIVES FELICITATIONS AUX PARENTS ET LA BIENVENUE AUX JEUNES RECRUES!

### 9. PRESTATIONS DE SERMENT

- Le 17 janvier 1986:**  
Ont prêté serment:
- le Sgt André;
  - le Sgt Bus de Warnaffe;
  - le Sgt Siccard;
  - le Sgt Van Hussen;
  - le Sgt Wyckmans;
  - le Sgt Cocq;
  - le Sgt Franquet;
  - le Sgt Otten;
  - le Sgt Page;
  - le Sgt Pastuszenko;
  - le Sgt Purnelle.
- Belle consécration dans une carrière!

## ATTENTION!

La 20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié débute à Arlon le jeudi 26 juin et se termine à Vielsalm le dimanche 29 juin



rie régna durant cette détente et de très nombreuses photos furent prises pour immortaliser des situations mémorables.

Le samedi soir l'Assemblée générale ainsi que le souper des retrouvailles eut lieu à Golonfa et la clôture se déroula en apothéose le dimanche 16 février à So Bêcheffa par un barbecue nordique.

Encore bravo aux organisateurs pour les itinéraires judicieusement choisis. Un très grand merci au Chef de corps du 3 ChA ainsi qu'à ses collaborateurs pour leur bon accueil traditionnel et leur appui efficace.

L'année 1986 sera marquée principalement par la 20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et ce l'Amitié.

Notre Club se doit de célébrer avec fastes cet événement important dans le monde des marcheurs.

Outre le programme proposé dans le journal du Club, nous vous invitons à noter les rendez-vous suivants auxquels, nous appelons tous nos membres et leurs amis.

Plusieurs activités vont marquer le 2<sup>e</sup> trimestre.

1. **En préparation de la 20<sup>e</sup> MSA, le samedi 8 juin à Esneux-Centre, marche des Para sur 6 - 12 - 20 - 35 Km.**

2. **20<sup>e</sup> Marche du Souvenir et de l'Amitié (organisation du 3 ChA) du jeudi 26 au dimanche 29 juin 1986.**

— Liberté totale pour nos marcheurs de s'inscrire dans les camps et de suivre les itinéraires de leur choix.

Le mot du Président.

Notre première activité 1986 a été un véritable succès.

En effet, la 4<sup>e</sup> Marche d'Hiver (du 13 au 16 févr. 86) a regroupé le noyau des marcheurs les plus enthousiastes de notre club.

Au cours de ces quatre magnifiques journées passées à Vielsalm et dans ses environs immédiats, la marche s'est effectuée principalement sur des chemins forestiers fortement enneigés, gelés et glissants, dans un froid ardennais mais avec un soleil qui était souvent au rendez-vous. Un excellent esprit d'entraide et de camaraderie.

## Le sort de la Musique F i / ChA

Le nouveau ministre de la Défense nationale, M. François-Xavier de Donnéa a décidé de surseoir «pour au moins un an» à l'exécution de la décision prise par son prédécesseur, M. Freddy Vreven de transférer à Flawinne, en juillet prochain, la Musique des Forces de l'Intérieur. Et ce, à la suite de nombreuses interventions «d'hommes politiques luxembourgeois», et afin de lui permettre de réexaminer tout le dossier.

A propos de ce problème, le président du Syndicat d'Initiative d'Arlon avait reproché au président national d'avoir troqué le départ de la Musique pour Namur contre l'officialisation d'une nouvelle dénomination (NDLR: Musique des Chasseurs Ardennais), ce qui, en fait, n'était pas nécessaire.

La réponse suivante lui a été adressée:

Monsieur J.P. CHAMPAGNE  
Président du Syndicat d'Initiative  
ARLON

Cher Monsieur Champagne,  
Je ne désire pas me lancer dans une polémique à propos du sort de la Musique FDI/Fl/ChA, auquel je m'intéresse de près depuis plus de vingt ans. Je me dois cependant de répondre brièvement à votre lettre.

Vous m'imputez que j'aurais marqué mon accord sur le transfert à Namur en échange du changement de son titre en celui de «Musique des Chasseurs Ardennais». Réponse: Je ne m'appelle pas Esaü. Je n'ai participé à aucune négociation, le problème étant du ressort des hautes autorités militaires. J'ai toutefois bénéficié d'informations, fruits d'un bon système de renseignements. Quant au changement d'appellation, il va de pair

avec celui de la Musique du 1 (BE) Corps. Ma position en ce qui concerne notre musique est sans ambiguïté: je veux avant tout qu'elle continue d'exister. Il va de soi que je souhaite que ce soit à Arlon, sa garnison traditionnelle. Mais, qu'a-t-on fait jusqu'ici à Arlon et dans la province pour développer les conditions nécessaires à son maintien, voire à sa survie? Par ailleurs, les musiques militaires, aujourd'hui, n'ont plus aucun rapport avec les fanfares régimentaires d'il y a un siècle ou un demi-siècle. Les recrutements sont faits sur base de critères sévères. Le maintien à Arlon dans les conditions actuelles avec la poursuite du lent étiolement conduit inexorablement à la disparition de la musique. Alors, je préfère le transfert à la suppression.

Veillez croire, Cher Monsieur Champagne, à mes sentiments les meilleurs.

(Sé) Albert Hubert

— Un double souhait:

- \* Nous retrouver nombreux aux cérémonies commémoratives.
- \* Appel à ceux qui ne peuvent participer aux 4 jours, nous vous attendons à Rencheux le 29 juin à partir de 15 heures pour accueillir vos amis et les accompagner lors du défilé final.

\*\* Attention pour les distraits.

La 20<sup>e</sup> MSA débute le jeudi 26 juin et se termine le dimanche 29 juin.

3. **3<sup>e</sup> marche du 1 ChA, le samedi 5 juillet à Marche-en-Famenne, distances: 5 - 10 - 20 - 30 Km.**

Sur notre lancée de la MSA, nous aurons non seulement le plaisir de pouvoir marcher ensemble sur les différentes distances proposées, mais nous aurons aussi l'occasion de nous retrouver tous à partir de 15 heures à l'arrivée. Qu'on se le dise!

Nous espérons encore, comme l'an dernier, obtenir le trophée du premier club «civil» le mieux représenté.

4. En complément, le même week-end, le **dimanche 6 juillet à Embourg (Liège), marche organisée par les Anciens Fort d'Embourg, 5 - 10 - 20 Km.**

5. **Le dimanche 31 août, marche du 6 ChA** (endroit non encore déterminé, sera fixé dans le prochain bulletin).

Bonne route et bonnes marches.

Jean BRICART

## Vétérans du Roi Léopold III

Le rassemblement annuel provincial de la Ligue des Vétérans du Roi Léopold III se tiendra à Libramont le samedi 5 juillet 1986.

Détails dans le prochain bulletin Vétéran d'août 86, ainsi que dans les journaux habituels.

Inscriptions et paiement: uniquement chez le secrétaire-trésorier de la Section du Centre Luxembourg:

— Emile Collette  
place Communale 18  
6800 Libramont  
Tél.: (061) 22 28 70

**Ne vaut-il pas mieux encore faire des ingrats que de manquer à faire le bien?**

(Diderot)

**La reconnaissance a la mémoire courte.**

(Benjamin Constant)

**Il aura fait peu de bien dans sa vie celui qui n'aura rien su de l'ingratitude.**

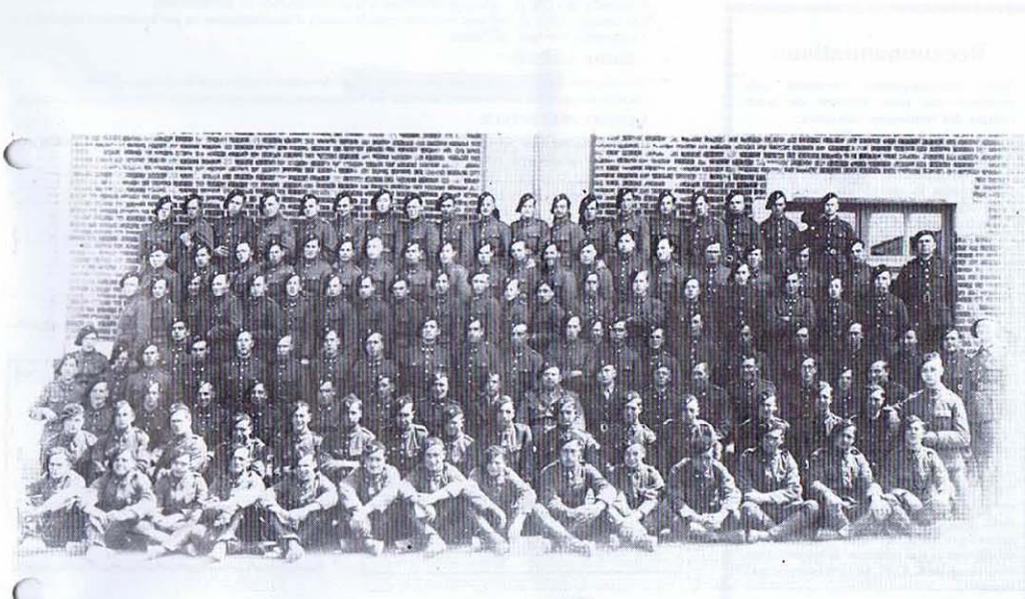
(Jacinto Benavente)

## Photo-Souvenir

# La 3<sup>e</sup> Cie du 3<sup>e</sup> Chasseurs Ardennais

## à Antheit

(avril 1939)



(Envoi Georges Schmitz)

1<sup>er</sup> rang assis: De g. à d.: Joseph Haidon, Lierneux; ? Dandoy, Huy; Joseph Melchior, Steinbach.

2<sup>e</sup> rang: Marcel Remacle, Ville-du-Bois; Emile Georges, Victor Gresse, Rettigny; Fernand Gaspard, Joseph Georges, Joseph Heiman (†), Grand-Halleux; Maurice Cuvelier (†), Ville-du-Bois; Clément Evrard, Ville-du-Bois; ? Stoffelman.

3<sup>e</sup> rang: Roger Remacle, Ville-du-Bois; Cpoux Roger Biltresse et Descamps, Sgts Lenoir et Botte (†), S/lt Marsin, Cdt Collin (†), Lt Dujardin, Adjt Verschaeve (†), Cpoux Lejeune et Alphonse Dasnoy (†).

1<sup>er</sup> rang: debout: Constant Henri Steinbach; (?) Demoitelle, Oppagne, Yvon Leboute, Erezée; Joseph Winand, Vielsalm; Georges Lenz, Gouvy; Jean Archambeau, Neuville; Antoine Foggen, Gouvy; Fernand Baar, Limerlé; Albert Habotte, Vielsalm; J.-Baptiste Triollet, Grand-Halleux; Joseph Schmitz (†), Gouvy.

2<sup>e</sup> rang: debout: ? Paridans; ? Willot, Steinbach; Maurice Robert (†), Gouvy; Henri Malchaire, Ville-du-Bois; le tandem Houbart, Horem-bach, Liège; Gilbert Toussaint, Marchin (†); Emile Gustin (†), Ennal; Charles Molitor, Gouvy.

3<sup>e</sup> rang: ? Robbertz, Liège; (?) Jalhay, ou Warnier, Omer Georis, Grand-Halleux; Louis Goffart, Mont-Houffalize; ? Giet Baneux, Lier-neux; ? Charpentier.

Dernier rang: Sabin Toussaint, Huy; Henri Thiry, Tihange; Robert Struvay (†), Huy; Henri Piront, Somme-Leuze; Aristide Polleur (†), Amay; Charles Poncelet, Petit-Han; Georges Schmitz, Petit-Thier; André Remacle (†), Ville-du-Bois; Marcel Tiquet, Arbrefontaine. 51<sup>05</sup> domicile de l'époque.

Les anciens, à vous de reconnaître les copains: les Duchesne, Plomteux, Collignon (Oppagne), Tambour Hotton-Peters, Gouvy-Marquet, Chevron-Bluart, Ampsin-Lincé, Marchin-Maréchal, Liège...

Et si par hasard vous n'êtes pas membre de la Fraternelle, un simple coup de téléphone au (080) 21 50 76 de G. Schmitz, 20, Les Grands-Champs à Vielsalm qui vous indiquera l'adresse de la section la plus proche de votre domicile.

### Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section où est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

### Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes:

— Affecter suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 13 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à «Président national», «Secrétaire national».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



### Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:  
60 F l'exemplaire

S'adresser  
à sa section

## Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

#### 1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux II et IV/12 A.

#### 2. MEMBRE HONORAIRE

- La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
- Un des descendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
- Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10<sup>e</sup> régiment de Ligne. Peut également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

#### 3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

#### 4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique «membre effectif» en dehors des périodes mentionnées, ainsi que les Résistants reconnus ayant porté le béret vert dans les maquis.

#### 5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire, d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

#### Montant minimum de la cotisation:

Depuis l'exercice social 1981-1982, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

### Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

**ils avertissent LEUR SECTION sans retard**

et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

#### VERSEMENTS DE SOUTIEN

pour le bulletin: exclusivement au

C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,  
Arlon

## FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont **obligatoires** et doivent être appliqués par toutes les sections.

	PRIX DE VENTE
Insignes grand format .....	60 F
Insignes petit format .....	60 F
Berets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non) .....	300 F
Hure dorée béret .....	60 F
Décalcomanies (5 couleurs) .....	10 F
Autocollants (5 couleurs) .....	20 F
Cartes-vues du Monument national .....	10 F
Fanions Ch.A. ....	385 F
Drapeau de l'Ardenne .....	1.200 à 1.700 F selon modèle (cf. encadré spécial)
Couppelles (cendriers en mélanine représentant le Monument national) .....	50 F

#### Pour les titulaires de notre médaille du mérite:

Décoration petit module .....	350 F
Fixe-ruban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire .....	30 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade .....	80 F

N.B.: les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.